

LA CHABRIOLE

N° 108 - Automne 2023

FJEP St Michel - St Maurice

EDITO

Ce numéro 108, nous l'espérons vivement, vous procurera un moment de détente hors de la violence, de la haine et d'un monde déshumanisé.

La Chabriole revient sur toutes les festivités de l'été, où le savoir-vivre et faire ensemble renforcent la cohésion et le plaisir de l'ouvrage commun ; valeur à défendre et à porter haut !

Le comité de rédaction remercie toutes les plumes qui contribuent activement à la diversité des articles de notre journal.

L'objectif photographique de Claude Fougeirol s'est fixé sur Trouiller et Palix, deux hameaux de Saint-Maurice. La photo de la couverture n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle vient illustrer le dossier d'histoire locale que vous découvrirez dans les pages qui suivent et qui est consacré aux sépultures privées. Effectivement, dans nos deux communes, Trouiller détenait vraisemblablement le record des cimetières familiaux : Sylvette en a dénombré une dizaine -éparpillés dans les terrains environnants- et qui ont aujourd'hui disparu, pour la plupart !

Belles fêtes de fin d'année et bonne lecture.

Le Comité de Rédaction



SOMMAIRE

Éditorial	: page 1
Biblibious	: pages 2 à 4
Festival La Chabriole 2023	: pages 5 à 7
La Belle Vie 2023	: pages 8 à 10
Chabri'Ouf 2023	: pages 11 à 13
Humeur	: page 14
Actu du FJEP	: page 15
Moulinage de La Roche	: pages 16 et 17
Les Poteaux de l'Arcade	: pages 18 et 19
Les retrouvailles	: page 20
Coiffure papote	: page 21
Sépultures privées	: pages 22 à 25
Cimetières protestants	: pages 26 à 28
Les camisards	: page 29
La religion	: pages 30 et 31
De la blessure des communs	: pages 32 et 33
Les vieux fourneaux	: page 34
Coup de griffe	: page 35
Intelligence Artificielle	: pages 36 et 37
Contradictions et hypocrisie	: pages 38 à 44
Retraites	: pages 45 à 47
Chant d'amour	: pages 48 et 49
Rétro Chabriole	: pages 50 et 51
Calendrier	: page 52

Editeur de la publication : FJEP St Michel St Maurice
Directeur de publication : J. Claude Pizette – Co-Président
Dépôt légal : en cours
ISSN : en cours
N° CPPAP : en cours
Imprimeur : Impressions Modernes
22 rue Marc Seguin BP 230
07502 Guilhaumand-Granges Cedex
Tirage en 540 exemplaires
Adresse : La Chabriole Chez Claire Pizette
Les Peyrets – 2200 route de St Michel
07190 St Maurice en Chalencou

La Chabriole n°109 devrait sortir au début du printemps 2024, vous pouvez déjà envoyer vos articles à l'adresse suivante :

redaction.fjep@gmail.com

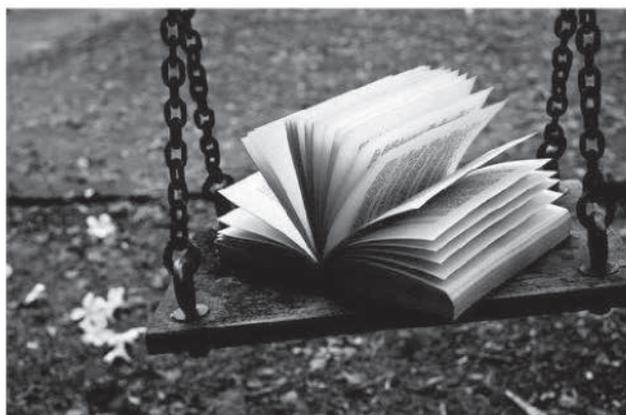
*Photo première de couverture de
Claude Fougeirol :
vue aérienne des hameaux de Trouiller et Palix
qu'il a gentiment mise à la disposition de la
Chabriole.*

*Photos dernière de couverture :
Boris Pétroff, Jacques Chaidron, Annie Dode,
Alex Pizette, David Bonnet (Facebook)*



Bibliothèque municipale pour toutes et tous

St Michel de Chabrilanoux-St Maurice en Chalencon



Permanences bibliothèque:

mardi de 16 h 30 à 18 h

mercredi de 10 h à 12 h

samedi de 10 h 30 à 12 h

Pendant les vacances scolaires, ouverture seulement le samedi

Contact : biblianous@gmail.com

Pour rappel : l'adhésion est gratuite
N'hésitez pas à venir vous inscrire !

Des béné-voles

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque continue d'évoluer, avec des départs... mais peu d'arrivée !: Odile Blanc, Gilles Brault, Audrey Causse, Maryline Charlot, Nicolette Chazalet, Martine Commeaux, Georges Chrissokérakis, Marion Jouffre (en soutien) et Malcolm Williams.

Sylvette Béraud-Williams, Joëlle De Palma et Sylvie Parisse se sont retirées de l'équipe ; au nom de celle-ci, nous les remercions pour le temps qu'elles ont consacré à notre petite bibliothèque.

Julie Triquet nous rejoindra ponctuellement. Merci à elle!

Toute l'année, les bénévoles de la bibliothèque :

- lisent des histoires aux enfants de l'école, une ou deux matinées par trimestre.
- offrent de partager vos lectures autour d'une boisson chaude chaque 1er samedi du mois au moment de la permanence.
- participent à la Fête du Livre de Chalencon en juillet et au Festival Roman-Cinéma de Vernoux en octobre.
- élaborent des animations joyeuses et culturelles.

Appel à bénévoles : Les 9 bénévoles présents.es actuellement sont tous bien occupés.es par ailleurs. Alors toute personne souhaitant rejoindre l'équipe serait vraiment la bienvenue !

Un panneau

Nous vous l'avons promis, certes il y a déjà un moment, mais le voila !!

Il sera sorti à chaque fois que la bibliothèque sera ouverte c'est-à-dire aux moments des permanences.

Témoignage d'une adhérente : « Trop classe votre panneau ! Je l'ai vu en passant et on est venu ! Je ne me souviens jamais des horaires de permanence. »
N. et sa fille



Une braderie

Août 2023, place du village

À La bibliothèque, certains livres ronronnent comme de vieux chats qu'on aime bien mais qui ne sont plus très vaillants. Et il faut libérer les étagères pour les nouveautés guillerettes.



Alors, on brade à prix très modique (et quelquefois on offre !) pour qu'ils ronronnent encore quelque part. Deux braderies ont eu lieu cet été au marché paysan du dimanche. Les chalands ont été nombreux autour de nos tables.

Nous espérons pérenniser ces jolis moments l'été prochain. Vous voulez vous séparer de quelques uns de vos livres ? Ce sera la bonne occasion ! Les sommes récoltées serviront à la bibliothèque.



Un poème

L'avez-vous repéré ?

Sur le panneau du théâtre
de verdure est affiché
un poème qui change chaque mois.

Il est là pour que vous
le murmuriez à l'oreille de votre enfant,
ou le lisiez à haute voix
à ceux et celles autour de vous.

Chacun peut l'apprendre par cœur.

Il est là.
Pour vous.

« L'homme qui te ressemble »
Tiré du livre « Le canari m'a dit -
contes et poèmes d'Afrique »

René Philombé
1930-2001
Cameroun

J'ai frappé à ta porte
J'ai frappé à ton cœur
pour avoir bon lit
pour avoir bon feu
Pourquoi me repousser ?

Ouvre-moi, mon frère !...

Pourquoi me demander
si je suis d'Afrique
si je suis d'Amérique
si je suis d'Asie
si je suis d'Europe ?

Ouvre-moi, mon frère !...

Pourquoi me demander
la longueur de mon nez
l'épaisseur de ma bouche
la couleur de ma peau
et le nom de mes dieux ?

Ouvre-moi, mon frère !...

Ouvre-moi ta porte
Ouvre-moi ton cœur
car je suis un homme
l'homme de tous les temps
l'homme de tous les ciux
l'homme qui te ressemble !

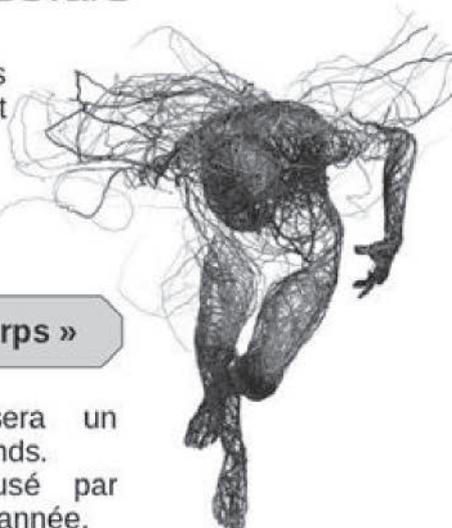
Les nuits de la lecture

Fortes du succès 2023, les
Nuits de la Lecture reviennent
à St Michel de Chabrilanoux

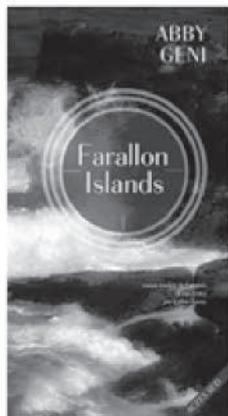
Elles auront lieu :
du 18 au 21 janvier 2024.

Son thème : « **Le corps** »

La bibliothèque proposera un
programme pour petits et grands.
Ce programme sera diffusé par
affiches et mail d'ici la fin de l'année.



Des idées de lecture (proposées par Nicolette)

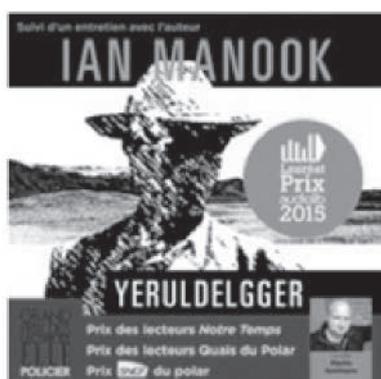


Abby GENI : Farallon Islands

Miranda débarque sur les îles Farallon (au large de San Francisco) pour un an. Photographe des environnements bruts, bourlingueuse et sans attaches, elle est reçue fraîchement par ses collègues biologistes, possédés qu'ils sont par leurs travaux d'études sur les animaux, et peut-être aussi par d'autres mystères...

Thriller dans un lieu sauvage, un huis clos à ciel ouvert, un vrai confinement dangereux.

Ce premier roman d'Abby Geni, vous ne le lâcherez pas avant la fin !



Ian MANOOK : Yeruldelgger

Des crimes apparemment sans rapport, le meurtre de trois industriels chinois à Oulan-Bator, et le corps d'une fillette enterrée avec son tricycle dans les sables du Khentii, cinq ans plus tôt.

Ce roman policier donne envie de voir ou revoir la Mongolie.

Yeruldelgger, Les temps sauvages et La mort nomade est une trilogie sur l'actualité brûlante mongole : le saccage pour le fric.

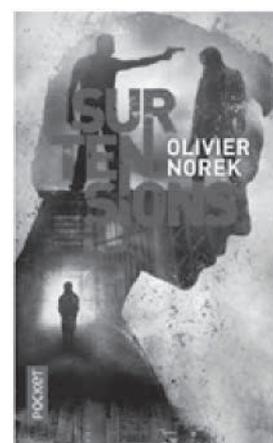
L'Oiseau bleu d'Erzeroum du même auteur est une saga inspirée de la vie de ses grands-parents, un récit poignant sur les survivants du génocide arménien. Quelques-unes des racines de la « guerre éclair » terrible menée en septembre par l'Azerbaïdjan contre les arméniens du Haut Karabagh.

Olivier NOREK : Surtension

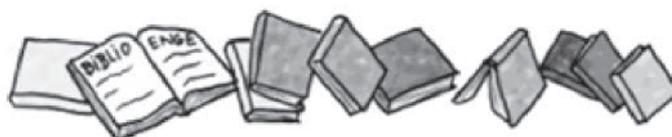
L'auteur n'a peur de rien : Il flingue ses héros sans état d'âme, ou il les met dans une situation impossible, et toujours avec un regard très clair sur le monde qu'il décrit sans complaisance.

Ici, une bande « familiale » veut sauver un frère, cinq criminels seront libérés, on enquête sur un enlèvement. On tremble. Super !

Georges a beaucoup aimé aussi !!



Précipitez-vous :
Ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque !
Et bien d'autres encore vous y attendent...



Retour sur le 46ème festival de la Chabriole

A l'entrée de l'automne et après quelques épisodes cévenols qui n'ont pas loupé notre commune, rappelons-nous... cet été... la 46^{ème} édition de la Chabriole !

Il faisait chaud ! Mais nous sommes tout de même passés près de la catastrophe puisqu'un orage terrible a frappé Saint Michel quelques jours avant le festival, réduisant à néant une maison fraîchement construite sur les hauteurs du village. Des boîtes de soutien ont ainsi fleuri pendant le festival, preuve en est s'il le faut encore de l'esprit de solidarité et d'entraide régnant chez nous.

Et tout de suite après La canicule s'est abattue sur notre région.

La chaleur était aussi dans les cœurs ! Quelle belle ambiance ! Quelle belle cohésion ! Une fois de plus, artistes, bénévoles et public se sont tous retrouvés dans une ambiance joyeuse et bienveillante.

Cette sympathique atmosphère nous a tout de même valu la présence manifeste – y a-t-il un mot plus fort ? – d'un dispositif de protection rapprochée jusque dans l'enceinte du théâtre de verdure. Si nous sommes évidemment favorables à toute démarche de prévention, l'oppression, c'est non !

Avant d'évoquer les deux jours de festival, mention spéciale à Chabri'Art qui a accueilli plus de 720 visiteurs du 9 au 16 juillet ! Chapeau bas aux artistes et aux deux nouveaux bénévoles qui ont porté cela de main de maître ! Les artistes exposés ont apprécié le

lieu, l'ambiance et le fait de se rencontrer. Le vernissage organisé le dimanche précédent, en clôture du marché paysan, a connu un vif succès et a permis une belle introduction à cette semaine d'exposition. A renouveler....

Un samedi de concerts comme on les aime...



Cette année, inflation oblige et pour pouvoir équilibrer et voir perdurer le festival, nous avons été contraints d'augmenter le tarif du billet. Aussi, après de nombreuses années à 20 euros, le prix a été fixé à 25 euros pour les 4 concerts du samedi soir. Malgré nos craintes de départ liées à cette évolution et aux préventes quelque peu timides, le public nous a rassuré en répondant présent, nous démontrant une fois de plus sa fidélité. Plus de 3 200 billets vendus, une jauge certes plus limitée que l'an passé mais qui a permis une belle soirée, appréciée de tous.

Après quelques rebondissements, la programmation a été fixée à la fin de l'année 2022. Et quelle programmation !

Un démarrage sur les chapeaux de roues par **5 Marionnettes sur Ton Théâtre**. Leurs textes poétiques et leur énergie communicative ont enflammé le public dès le début de soirée.

Place ensuite au groupe **Le trottoir**. Cette joyeuse tribu nous a proposé une musique mêlant notamment guitares, cuivres et voix... Ils savent faire la fête et nous ont donné envie de la faire !



Puis ce fut le tour d'**HK**, qu'on ne présente plus. Et si leur tube *Danser encore* qui a animé nos sombres périodes de confinement a été repris avec ardeur par le public, l'ensemble de leurs chansons, à la joie contagieuse, ont ravi le public et l'organisation.

Et pour finir, **Smokey Joe and the Kid** ont conclu la soirée avec leur répertoire bercé par des influences hip hop US, bass music et groove.

Une fois de plus, l'énergie et la fougue des bénévoles ont permis de restaurer et de désaltérer la foule de festivaliers. Merci à eux !

Zoom sur ...



- Le stand de vente de tee-shirts, sweats et vestes estampillés « festival de la Chabriole » dévalisé à 21h !

- Du nouveau chez l'Eco Chabriole : les pichets consignés qui ont tout de suite été adoptés par notre public, entraînant moins de gobelets utilisés et donc un impact moindre sur l'environnement.

Passons au dimanche...

Cette année encore, les activités proposées ont remporté un vif succès : 152 doublettes à la pétanque (un



record !), 562 parties de fléchettes (ah oui, quand même !) ... mais aussi jeux en bois, manèges à pédales et moments partagés qui caractérisent une fois de plus la Fête au village.



La journée a aussi été ponctuée de spectacles : les compagnies Aroma de Caï (Flamenco) et Crinière et Burle (représentation équestre) ont attiré petits et grands – malgré une chaleur écrasante – au jardin de l'Eglise et dans le centre du village.

L'Amicale laïque, toujours présente et impliquée, a ravi les papilles avec ses galettes, sandwiches, crêpes et glaces.... Le tout fait maison bien sûr !

Puis la fin de journée arrive... Après l'apéro, place à la bombine ! Le samedi après-midi, tout un chacun était convié au traditionnel épluchage de patates : ils étaient encore nombreux à manier les économes à l'ombre du marronnier ! Si les incertitudes sur la fréquentation de la bombine et le souci d'éviter le gaspillage nous ont amenés à prévoir un nombre de portions moins élevé que les années précédentes, toutes les assiettes ont finalement été vendues et il en a même manqué... Les convives ont apprécié, et on peut parier qu'ils seront à nouveau là l'année prochaine.

Comme chaque année, tout cela a eu lieu en chansons puisque Les Bogues ont animé l'apéro et la bombine en musique avant que DJ Ugo Boussit nous fasse danser jusqu'au bout de la nuit.



Pour conclure cette magnifique journée, le retour des feux d'artifice qui, pour rappel, n'avaient pu être tirés l'année dernière en raison du risque incendie !

Un bilan plus que positif !

Cette édition a été, de l'avis de tous, un franc succès. La fréquentation nous permet d'envisager sereinement le reste de l'année d'un point de vue financier.

Mais c'est également et surtout d'un point de vue humain que nous pouvons nous réjouir.



Après une expérience réussie en 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau cette année la MJC d'Épinal. Une vingtaine de jeunes et leurs accompagnateurs ont débarqué à Saint Michel quelques jours avant la fête pour une semaine de préparation, de convivialité et de découvertes... découvertes... pour quelques-uns seulement puisque la grande majorité d'entre eux, séduits par la Chabriole 2022, ont tenu à être à nouveau présents cette année. De belles retrouvailles donc ! Et de belles initiatives : de la signalétique en bois pyrogravé aux panneaux lumineux gigantesques (comment rater cette année l'espace dédié aux toilettes sèches, près du temple ?) ... Les jeunes et les éduc' se sont encore une fois investis pleinement dans la préparation de ce festival et nous les remercions grandement !

Nous avons également eu le plaisir de voir s'investir de nouveaux bénévoles, fraîchement installés sur la commune ou « gravitant » en voisins. Que ce soit pour quelques heures ou sur plusieurs jours, des têtes moins connues se sont jointes à la nuée de bénévoles plus aguerris pour le plus grand bonheur de tous. Ados, jeunes adultes, trentenaires ou jeunes retraités... un large panel de « petits nouveaux » qui reflète l'esprit et les valeurs défendus de tout temps par le foyer et ça nous plait !

Bref, une belle réussite grâce à l'investissement de tous ! Un grand merci donc aux bénévoles, au public, aux artistes, aux techniciens en tout genre... et aux paisibles villageois dont la quiétude est quelque peu bouleversée à cette occasion mais qui continuent à trouver tout cela génial !

Et comme on aime ça, on recommence !

Rendez-vous les 20 et 21 juillet 2024 pour la 47^{ème} édition de la Chabriole ! L'équipe multi-générationnelle de la toute nouvelle commission « programmation » s'affaire d'ores et déjà pour nous concocter un festival et une soirée de concerts festive et conviviale....

Dans tous les cas, soyez certains que, en 2024, « elle sera pas mal not'fête » !

Fleur Richard et Barbara Leroy



La Belle Vie Festival de l'écologie 2^{ème} édition

26 et 27 août 2023
St Michel de Chabrillanoux

Le collectif d'organisateur.trices remercie :

- le FJEP St Michel et St Maurice pour la mise à disposition du matériel et pour ses conseils
 - la municipalité pour l'aide et le soutien à la manifestation
 - les bénévoles sans qui rien ne serait possible
 - les habitant.es qui nous ont laissé investir le village.
- Un clin d'œil en particulier à la Brigade de lecture, à Passe Muraille et à la Riposte, ainsi qu'à Ève, Noé, les Gilbert, Thierry C., Maso, Jean-Luc et Annie, Vivien, Boris, Laurent, Yvette et Elisabeth...

Carnet de bord

J-6 / 21 août

Mi-août, c'est la canicule sur toute la France. A Saint Michel, les préparatifs se font sous une chaleur écrasante. Cela complique le planning prévu pour les installations. Heureusement l'après-midi il n'y a rien d'autre à faire que s'immerger chez soi dans une baignoire remplie d'1 cm d'eau et attendre que la température du corps redescende.



Malgré ce paramètre caniculaire, tout se passe bien, les bénévoles sont en nombre aux rendez-vous du matin ; nous nous sentons mieux préparés que l'année dernière, pourtant le trac commence à se faire sentir chez certain.es, normal non ?!

C'est vers le milieu de la semaine que notre Maryline, chargée des bénévoles, commence à déchanter. Quelques désistements de dernière minute lui font craindre le pire. Il nous manque des forces vives pour

assurer toutes les missions du week-end !

Il n'empêche, la déco préparée en amont courant août est prête à être disposée, le village prend au fil des jours une teinte extra-ordinaire, une fête s'annonce dans le village, c'est sûr !

J-5 / 22 août

Marion et Audrey se rendent compte que le compte Facebook de la Belle Vie a été piraté. Ajouter à cela la banderole volée au printemps, les affiches arrachées un peu partout... le Festival dérange-t-il ?

Nous sommes un peu sous le choc. Mais l'énergie du groupe reste intacte.

J-1 / 25 août

La veille de l'ouverture du festival, nous avons prévu une séance de cinéma en plein air avec un écran fait maison, installé sur la façade de la maison d'Yvette.

« La Belle Verte » film de Coline Serreau était au programme. Quelques vaillants exposant.es sont en train de s'installer lorsqu'à 19h30 un déluge s'abat sur St Michel, inondant les ruelles. La situation est sans appel : la soirée OFF du festival tombe à l'eau...enfin vraiment à l'eau !

Jour 1 / Samedi 26 août

Qu'il en soit ainsi, optimistes et déterminé.es, nous nous levons à l'aube pour accueillir, qui les exposant.es, qui les artisan.es, qui les intervenant.es, qui les restaurateur.rices...et enfin à 9h, l'ouverture !



L'arrivée sous la pluie des premier.es visiteur.es nous donne le sourire.

Oui, ce sourire sur nombreux visages est pour nous un cadeau et le signe qu'il faut avancer, main dans la main, solidaires, pour mener à bien cette journée d'abord, puis le week-end ensuite.



Quelques bénévoles nous ont joué des tours de magie. Certains se sont rendus invisibles mais d'autres et tout particulièrement celles et ceux qui, embauchés la veille pour le lendemain, ont su déployer une énergie incroyable, nous aident à parer aux impératifs du moment : gérer les parkings qui, sous les eaux de la nuit, causent quelques soucis aux véhicules, réparer les gouttières défectueuses qui se déversent sur les parasols des exposant.es, prêter imperméables, parapluies et coupes-vent aux imprévoyants... Bref, une matinée comme celle-ci, tout le monde s'en souviendra.

Les salles de conférence et cinéma sont pleines, les spectacles à l'église puis au théâtre de verdure sont bien fréquentés, le monde est mouillé certes, mais le monde est venu jusqu'à nous. Cela fait chaud au cœur !



Et puis monter un festival de l'écologie et regretter qu'il pleuve est un non-sens, elle est la bienvenue la pluie et ses 15°C au thermomètre ! Merci les cieus... mais l'année prochaine, on se met d'accord sur une meilleure date pour le déluge, ok ???

La soirée dansante et musicale

Le bal folk est un moment joyeux pour amateur.rices de danses traditionnelles. On se retrouvent au sec à la salle communale, la chaleur humaine réconforte. Le « Bal à la voix » démarre la fête avec ses voix chaudes lancées à capella, puis le groupe « Folbémol » et ses huit musiciens nous fait danser jusqu'à tard !

Jour 2 / Dimanche 27 août



Chaque jour passe et ne se ressemble pas, n'est-ce pas !? L'aube est fraîche, nous avons perdu quasiment 15°C en 48 heures, il nous faut du café du café du café !!! Du vin ? Oui mais chaud ! Du pastis ? Euh... Allez, on prend, après tout !



Dans la fraîcheur de la matinée, nous retrouvons les exposant.es, leur fidèle sourire aux lèvres et tous.tes s'accordent à dire qu'ils.elles sont content.es d'être là,

même si ça ne s'annonce pas comme leur meilleures ventes de la saison ; le plaisir est ailleurs, insaisissable, indicible. Le constat est net : à La Belle Vie, l'ambiance est amicale, joviale et bienveillante.

Un week-end pluvieux, c'est l'occasion d'ouvrir sa porte, de faire connaissance, de placer de l'humour et de l'amour un peu partout. Ça fait du bien, ça se sent !

Ces deux journées mouillées et fraîches clôturent une année de travail, de réunions, de prise de décisions, de tableaux multiples, de débats vifs et constructifs... La météo nous a invité au « lâcher-prise » nous dit-on !



Deux jours qui nous permettent d'envisager une troisième édition, tant l'accueil global de l'événement est positif. Une multitude de sujets sont encore à explorer et nous serions heureux.ses de les mettre à l'honneur.

Appel à bénévoles/organisateur.rices

Par ailleurs, la vie fait que quelques personnes de l'équipe ne pourront pas autant s'engager dans l'organisation pour 2024.

Faire partie de l'organisation, ça vous tente ? Pour en savoir plus, faites-le nous savoir par mail à l'adresse contact@festival-labellevie.fr ou autour d'un café c'est encore mieux !

Quelques chiffres :

- Près de 1000 visiteur.rices.
- 8 heures cumulées de causeries et conférences gesticulées.
- 2 crieur.ses baptisés sous la pluie Monsieur et Madame I (pour « Info »)
- 1 sieste musicale enchantée
- 3 heures de danse folk
- 500 repas sortis des cuisines des restaurateur.trices
- 77 exposant.es
- 350 photos
- 5h de conférences filmées et que l'on trouvera bientôt sur le site de la Belle Vie
- 80mm d'eau
- 15°C en 48h de perte sèche, enfin bien mouillée quand même
- 40 bénévoles formidables
- 9 mois de gestation et de réunions
- 3100 envois de mails en amont sur l'année



Le bilan économique n'est pas encore dressé à ce jour. Le bilan humain est bien heureux.



Chabri'Ouf 2ème édition



Alors oui, immédiatement, voilà ce qui vient à l'esprit! Cette année encore, la météo ne nous a pas été favorable. En 2022, le froid avait frappé. Cette fois, les épisodes cévenols ont inondé une partie du terrain qui a accueilli les chapiteaux, le festival et les festivaliers. Chabri'Ouf a-t-il fait plouf pour autant ?



Que nenni ! Une énergie belle, énorme et contagieuse a imprégné tous les jours de préparation ainsi que les deux jours J.



La première soirée, vendredi 20 octobre a compté la traditionnelle rôtie de châtaignes et deux spectacles sous le beau chapiteau rouge et jaune dont la toile intérieure parsemée d'étoiles a été illuminée par les techniciens son et lumière et par la qualité de la chorale « **Al dente** » et de la troupe des **Colporteurs de rêves** ;



l'équipe organisatrice avait quelques craintes dues au changement de lieu pour la rôtie, jusqu'à maintenant programmée à la salle communale. Les premiers constats ainsi que les retours des participants semblent attester que ces craintes n'étaient pas fondées. La dégustation des châtaignes a été accompagnée d'une soupe très goûteuse préparée par Panisso et des sandwiches saucisses maisons très appréciés.

La chorale, composée d'habitants locaux, a régalé le public de ses chants révolutionnaires et de résistance avec une performance inversement proportionnelle au nombre de ses chanteurs (ce qui nous donne l'occasion de vous informer que la chorale recrute les bonnes âmes qui auraient envie de donner de la voix en musique dans une ambiance décontractée et fraternelle chaque mercredi soir).





Les Colporteurs de rêves, trois artistes musiciens, circassiens et comédiens nous ont rassemblés et fait rêver. Leur proximité avec le public, leurs invitations à nous mêler, petits et grands, nous ont réchauffés le corps et l'esprit.

Première soirée réussie donc. Et coup de pouce ou coup du sort, c'est selon, la France ayant été éliminée en quarts de finale de la Coupe du monde de rugby, Chabri'Ouf s'est vu épargné par cette concurrence.



Tout au long de la journée du samedi, le soleil a accompagné l'apéro musical avec **Mistra Montana** (très belle prestation), les jeux organisés pour les petits et les grands, la dégustation des assiettes de Panisso et la joie des enfants sautant encore et encore dans les flaques.

Nous n'avons pas encore évoqué le second chapiteau, le bleu. Avec le rouge et jaune, il a formé deux énormes fleurs plantées dans l'herbe verte du champ, un tableau que les festivaliers pouvaient découvrir en arrivant par la route en surplomb. Ce chapiteau bleu a accueilli quelques jeux, dont celui, spectaculaire, des caisses à empiler au fur et à mesure que le joueur grimpe sur la tour qu'il est en train de créer. Le record (18 caisses) a été réalisé par le batteur du groupe **Hot Club de Boukravie** qui a enflammé le festival en seconde partie des concerts du soir. Il faut remarquer que le président historique du FJEP, Jean-Claude Pizette, a relevé le défi en empilant huit caisses sous les yeux attentifs et admiratifs des spectateurs.

Philibert l'explorateur, ventriloque accompli, a occupé les enfants, petits et grands, qui ont aussi pu participer à un atelier d'initiation à cette technique, qui a fait le plein de participants.





Les jeux de plein-air ont attiré de nombreux enfants et adultes qui se sont essayés au lancer de haches, chamboule-tout géant... Respect aux animateurs de ces jeux qui ont affronté des conditions singulières dues à la présence importante d'eau stagnante à l'arrière des installations dans laquelle ils devaient repêcher les objets divers et insolites lancés par les joueurs.



La deuxième soirée de Chabri'Ouf a été rythmée par plusieurs spectacles :

- € La déambulation du **chœur occitan Espigau** à l'heure de l'apéritif
- € Un premier concert de **Bérets des villes**, groupe ardéchois de chansons festives.
- € Puis le **Hot Club de Boukravie** a rassemblé le public qui a pu oublier le froid humide en sautant dans tous les sens sur les rythmes swing du groupe. Un grand moment de joie et de plaisir.
- € Et enfin, **Planète sauvage DJ** est venu mixer et partager sa musique pour aller au bout de la fête (ce DJ est un récent habitant de st Michel).

Deuxième soirée donc très réussie aussi.

Tous nos remerciements à l'équipe organisatrice et à tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter leurs efforts pour que cette seconde édition soit possible et se réalise dans un respect de partage et de convivialité chaleureuse. Qualité qui fait la marque des quatre festivals qui se déroulent à Saint Michel de Chabrillanoux.

Un regret ? Oui, car même si la fréquentation a été plus importante qu'en 2022, les organisateurs auraient bien aimé attirer un public plus nombreux Mais comme le dit Noé (coprésident du FJEP), ce qui compte c'est que les gens qui viennent soient heureux !

Alors définitivement oui, Chabri'Ouf n'a pas fait plouf !

Longue vie à Chabri'ouf.

Aline Carouge
Pour l'équipe du FJEP St Michel- St Maurice

TEXTE D'HUMEUR SUR LES GARDIENS DE LA PAIX

Le Festival de la Chabriole 2023 a été un excellent cru, à tous égards, et surtout pour l'ambiance joyeuse, apaisée et conviviale, qui est notre marque de fabrique.

Depuis 46 ans, l'équipe d'organisation a toujours su maîtriser l'événement et éviter les débordements.

Bref, la Chabriole, malgré la foule du samedi soir, c'est un moment joyeux de partage et de paix, qui se prolonge bien le dimanche avec la Fête au Village.

Dans ce contexte, la présence nouvelle de forces de l'ordre en nombre dans le village le samedi soir, et même dimanche, a été particulièrement choquante et décalée.

Nous sommes unanimes à apprécier la présence habituelle des gendarmes aux Buffes et à Alliandre.

Cette présence invite à la prudence et à dormir sur place plutôt que de prendre des risques sur la route après les concerts.

Par contre, la présence statique pendant de longs moments en face de l'Arcade, sous le marronnier, devant les entrées du concert ou du théâtre de verdure, a créé une drôle d'ambiance, de nature à "troubler l'ordre public"!!... Et à créer des tensions inutiles!

Sans parler de l'entrée intempestive, et heureusement abrégée, dans la fosse pendant le dernier concert. Ni des bénévoles interpellés alors qu'ils sont en train de transporter du matériel autour du village....

Dissuader de prendre des risques au volant, oui !!
Dissuader de venir passer un moment festif, joyeux, paisible, en écoutant de la musique vivante, non!!

Notre public ne mérite pas de telles attentions.
Ces pratiques nouvelles sont de nature de nuire à l'image de ce beau Festival en milieu rural, porté par des dizaines de bénévoles joyeux et mobilisés depuis tant d'années.

C'est dommage !

Jean Luc Piolet,
Septembre 2023



« ARDECHOIS CŒUR FIDELE »

VENREDI 12 janvier 2024 - 20h30

Vidéo-Projection de 2 fois une heure
commentée par Claude FOUGEIROL

Photographe Professionnel,
Meilleur Ouvrier de France

(Entrée gratuite/Buvette au profit du FJEP)

PROGRAMME DE L'ANIMATION

- Diffusion de multi reportages et portraits divers typiques de femmes et d'hommes paysans ardéchois, de jeunes, de centenaires, de personnalités insolites en lien avec l'Ardèche, saisis dans leurs bâtis, leurs intérieurs, leurs champs, leurs coutumes, leurs modes de vie parfois ancestraux, avec une sagesse, une quiétude et un bon sens en décalage total avec la vie tourmentée et artificielle « d'en-bas », du monde moderne. Mise en lumière de la diversité de leurs aspirations, de leurs métiers, de leurs outils, de leurs pratiques, maintien vivant et pérenne de certaines traditions, *telles la tuaille du cochon*, etc, etc ...
tout cela constellé d'anecdotes croustillantes liées aux personnages ...
 - Reportage consacré à Pierre Pizot, personnage emblématique de la montagne ardéchoise des Boutières et de Borée, au pied du Mézenc : 7 ans de rencontres avec le photographe par tous les temps : son lieu-dit le Tru et ses dépendances, sa cuisine, son logement, ses accoutrements, son jardin, ses bêtes, son mode de vie, ses visiteurs (*dont TF1 et FR3*), sa sagesse, ses conseils de bon sens, sa philosophie, ses astuces ... jusqu'à ses obsèques... *et sa ferme nouvellement restaurée ...*
Le tout, étayé par une vidéo et une interview savoureuses de l'homme ...
 - Illustrations photographiques au mot près (*avec l'accord de Jean Ferrat de son vivant*) de 3 chansons phare, « Ma France », « C'est beau la vie », « La Montagne ».
 - Diaporama sur les gueules ardéchoises.
 - Diaporama sur la chanson d'Yves Duteil « Prendre un enfant par la main ».
 - Vidéo sur un interview avec Pierre Rabhi juste avant la Covid.
- A l'issue de l'animation et pendant l'entracte vente de livres dédiés par l'auteur regroupant tous ces témoignages.

Le 47^{ème} Festival de la Chabriole,
les samedi 20 et dimanche 21 Juillet 2024

C'est parti !

Voici en avant première, la programmation du samedi (celle du dimanche sera finalisée le 3 décembre - 10h).

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la tête d'affiche sera le groupe de Reggae Californien **GROUNDATION**, qui ne fera que 3 ou 4 dates en France durant l'été 2024.

La soirée de 4 concerts commencera à 18h15, avec comme d'habitude une première partie que nous souhaitons encourager : il s'agit de **Wepa Wepa**, un groupe de Montpellier, de musique pop, joyeuse, festive et dansante.

Il sera suivi à 20h par **La Caravane passe**, groupe de musique française, teintée de folklores tziganes et nomades; avec une pêche d'enfer!

Après **Groundation** vers 22h (presque 2 heures de concert), nous accueillerons le dernier groupe **Tetra Hydro K**. Véritable alchimie entre machines et saxophone mélodica, ces jeunes sorciers du dub nous préparent une belle fin de soirée dansante.

La billetterie sera ouverte dès le 1^{er} décembre (Fnac, Ticket master) et le prix du billet, volontairement très accessible reste à 25€ :

des cadeaux de Noël tout trouvés ?

Dans les aènes naturelles
St Michel de Chabrilanoux (07)

47 ans

Festival de la Chabriole

Samedi 20 juillet 2024
à partir de 18h00

**Wepa Wepa
La Caravane Passe
GROUNDATION
Tetra Hydro K**

Tarif : 25€ - Entrée gratuite pour les moins de 12 ans
Préventes : points de vente habituels, Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U | www.fnac.com | www.ticketmaster.fr

Dimanche 21 juillet 2024
à partir de 14h00 - accès libre

LA FÊTE AU VILLAGE

Organisé par le FJEP St Michel - St Maurice
Infos sur www.chabriole.fr et Facebook

LE MOULINAGE DE LA ROCHE

OÙ LA NOUVELLE VIE DE L'USINE

L'équipe réunie au sein de l'association L'outre-là, nouvelle venue en vallée de l'Eyrieux, vous présente son projet de mise en commun du Moulinage de la Roche ainsi qu'un retour sur les Moulinades organisées sur place cet été.

Nouveau tournant

En décembre 2022, le moulinage de la Roche a été racheté par un groupe de potes d'horizons différents qui s'est échafaudé, au fur et à mesure des années, à travers l'organisation bénévole d'un festival de musique et d'arts vivants dans les Cévennes : les Caprices de Cabiron.

L'objectif est d'ouvrir un espace de commun au sein duquel des activités pourront être imaginées par tout.e.s ceux qui en auraient l'envie. Afin de porter ce projet, l'association L'outre-là a été créée pour assurer la gestion collective du bâtiment et l'organisation des activités qui prendront place au moulinage. Le bâtiment offre d'innombrables possibilités, pour l'instant nous nous sommes permis d'envisager: l'organisation d'un festival d'arts vivants, la création d'espaces de vie ou de refuge, l'ouverture d'un bistrot et d'une cantine ouvrière, la création d'un atelier partagé (bois, métal, vélo), la mise à disposition d'espaces pour des résidences artistiques, d'un ciné-club, d'une salle de spectacle polymorphe, d'un espace d'exposition, d'une bibliothèque et plein d'autres activités qui restent à imaginer.



Notre envie est de faire de ce lieu une "propriété d'usage", c'est à dire un lieu qui appartient à ceux qui l'animent et l'habitent, qui y mettent leur temps, leurs rêves, et leurs idées. Pour cela, l'association rachètera progressivement le bâtiment grâce aux contributions de ses usager.ères, les fruits de ses activités et le soutien des personnes qui le souhaitent, jusqu'à ce que le lieu n'appartienne plus aux fondateur.ices mais uniquement à l'association et à son projet.

Les Moulinades 2023

Cet été, l'association L'outre-là organisait ses premiers évènements au sein du Moulinage du 17 juillet au 5 août. Au menu, 3 semaines de chantiers participatifs pour attaquer la rénovation de l'usine entrecoupées de trois soirées guinguettes avec concerts et spectacles pour permettre aux gens de (re)découvrir le bâtiment et le projet. Environ 150 bénévoles (un gigantesque merci à elleux) ont pris part aux premiers travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment mais aussi à la préparation de 3 soirées guinguettes qui clôturaient chacune de ces semaines.

Les chantiers Un gros travail a été fait pour commencer à rendre au moulinage sa capacité à accueillir du monde après quelques années d'usage privé et d'inoccupation. Dans une ambiance joyeuse, les Moulineu.x.ses ont ainsi refait un premier bout de plancher à l'étage, repris une partie de l'installation électrique, installé des rambardes de sécurité, remeublé les chambres, créé un grand dortoir, sonorisé des résidences, créé un parking vélo, construit des tables, des sommiers, entamé l'aménagement d'un nouvel accès carrossable... D'ailleurs, merci aux voisin.es qui nous ont aidé.es ou soutenu.es de mille et une manières dans ces travaux !

La vie au Moulinage durant les Moulinades Bien entendu, durant ces 3 semaines, il a fallu loger et nourrir tout ce beau-monde. Les bénévoles dormaient sur place : en dur à l'étage ou en tente/hamac au camping aménagé pour l'occasion au bord de l'Eyrieux. Pour la nourriture, on a profité de bons produits de producteur.rices et artisan.es du coin avec en particulier la Ferme Béranger, le Jardin des Cèdres et Christophe Aurel pour les fruits, légumes et œufs ; le Gaec des Gamarades pour le pain ; mais aussi les Tailleurs de Bières et La Volta pour la bière.

Ces Moulinades ont aussi été l'occasion d'accueillir les 5 premières résidences d'artistes. Trois groupes de musique et trois compagnies de théâtre et de cirque ont travaillé dans des salles encore fort rustiques mais sonorisées et illuminées à merveille par nos technicien.nes maison.



Les soirées guinguettes Par trois fois, en fin de semaine, un savant mélange de concerts, de spectacles et de bons plats faits maison ont réuni une centaine de personnes dans la cour. C'était super, on recommencera et on remercie à cette occasion tou.te.s ceux qui ont franchi l'arche du moulinage et avec qui on a eu le plaisir de partager un moment autour d'un verre ! On remercie également les artistes qui ont généreusement joué en soutien pour le lancement du lieu (vous pouvez retrouver leurs noms sur le site).

La suite...

Nous allons prendre le temps d'ouvrir le lieu, de réfléchir à comment en faire un endroit où les idées sont les bienvenues, où elles peuvent prendre forme. D'ailleurs, un premier projet professionnel est doucement en train de voir le jour cet automne : un fournil et sa boulangerie s'installent au Moulinage. L'isolation et l'aménagement de l'espace devraient démarrer dans les semaines à venir, avec l'objectif de voir les premières fournées de pain au levain sortir du four au mois de Janvier. La suite arrive, vive la suite !



Si vous souhaitez échanger avec nous, passez donc prendre le café. Ou n'hésitez pas à jeter un œil au site internet, à nous envoyer un mail ou à nous passer un coup de fil.

A tout vite au Moulinage !!



ASSEMBLEE GENERALE DES
« POTEAUX DE L'ARCADE »

- 10 novembre 2023



Une assistance attentive et nombreuse (une cinquantaine de personnes)

Les Poteaux de l'Arcade (15 adhérents) s'est constituée le 20 juin parce que de nombreux habitants pensent que c'est important que l'ARCADE reste ouvert avec le même état d'esprit que les Mama's Band ont su installer : un lieu où on est toujours bien accueilli, un lieu bienveillant pour des rencontres nombreuses : voisins, habitants du village et des alentours, touristes, gens de passage...

Un lieu où l'on se réjouit, un lieu de culture, de jeux, de fêtes joyeuses. Ce que l'on ne veut pas : un bar-restaurant ouvert quelques week-ends en saison basse et, bien sûr, ouvert tous les jours en juillet-août. Le groupe-projet d'une quinzaine de personnes, qui a été accompagné par Villages Vivants*, a rendu compte de son travail depuis juin pour la création d'une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui rachèterait le fonds et le gèrerait avec une équipe salariée.

Plusieurs groupes ont travaillé : travaux, économie et finances, organisation de la SCIC, place des bénévoles, communication, avec plusieurs visites d'initiatives proches (Boffres, Combovin, le Cheylard).

OU EN EST-ON ?

- Le projet répond à la volonté d'un lieu ouvert toute l'année, avec de la régularité.
- Restaurant ouvert le midi du mardi au dimanche et le soir le vendredi et le samedi.
- En plus, le bar ouvert le jeudi soir.
- Communication pour élargir la clientèle et deux évènements par mois (hors été) portée par l'association.

Ces hypothèses amènent un Chiffre d'Affaire de 180 000€. C'est possible, mais ambitieux, puisqu'en 2022, les Mama's Band avaient réalisé 130 000€. La difficulté est qu'on arrive à un résultat prévisionnel de - (moins) 6 000€. Le groupe considère qu'il faudrait plutôt être à + 6 000€ (compte-tenu des aléas) pour créer la SCIC. Nous ne sommes pas prêts aujourd'hui.

Par ailleurs, le projet prévoit 3 cogérants : 1 bénévole représentant l'intérêt général et les coopérateurs, 2 salariés cogérants très impliqués dans la gestion quotidienne pour assurer les marges économiques indispensables à l'équilibre. Dans ces 2 cogérants salariés, il paraît indispensable qu'il y ait un(e) cuisinier(e) pour garantir les marges du restaurant, qui fait les 2/3 du chiffre.

.../...

* Villages Vivants achète des locaux et les rénove pour installer des activités à fort impact social, des lieux qui permettent aux habitants de retrouver des services de proximité et du lien social.

Après un riche débat, des questions précises, des suggestions nombreuses, l'AG décide d'explorer deux pistes et mandate le groupe projet pour :

1. Essayer de constituer l'équipe de cogérants d'ici 3 mois (annonce pour un(e) cuisinier(e), de trouver les petites améliorations de gestion, de relancer la création de la SCIC.
2. Accompagner la vente du fonds par les Mama's Band pour aider à trouver des repreneurs dans l'esprit souhaité, en proposant un partenariat, un soutien formalisé (comme cela se fait à Combovin).

RENDEZ-VOUS dans 3 MOIS !

Dans tous les cas de figure, l'association reste mobilisée pour accompagner l'avenir durable de l'Arcade, lieu de vie essentiel et dernier commerce permanent.

Le bureau de l'association est renouvelé :

Aline CAROUGE : présidente

Matthieu RIVOIRARD : Vice-président

Dominique BLANC : trésorier

Boris PETROFF : trésorier adjoint

Maeva ZWIRN : secrétaire

Jean-Luc PIOLET : secrétaire adjoint

Et Bérangère PAGE, Chloé FRANQUART, Gilbert AGERON

JLP, pour l'association



Bonjour à tous !

Je me nomme Géraldine WAGNON. C'est ma maison, située route de Rôve qui a brûlé le 12 juillet, suite à un coup de foudre.

Avec le vide que cela a laissé, l'arrêt net des travaux d'autoconstruction et les grosses chaleurs estivales, je n'ai pas eu beaucoup d'élan et je me suis mise en replis quelques temps. Bien que je sois convaincue que cet événement ouvrira de nouvelles possibilités et que de magnifiques opportunités m'attendent, les étapes du deuil des affaires personnelles disparues et de l'énergie mise dans un projet finalement évaporé, prennent du temps !

Je vous écris ces quelques mots afin de vous remercier, tous et toutes de votre soutien, humain, financier, matériel. J'ai une profonde gratitude pour chaque sourire, temps d'échange, dons et messages reçus de vous, que l'on se connaisse ou non. Je ne savais pas quoi, ni comment demander.

La démarche du FJEP de réaliser une cagnotte m'a permis de ressentir du « merveilleux » dans un moment désastreux et la mobilisation a été fantastique !! Les fonds récoltés vont être un soutien important pour meubler mon logement de transition. Car oui, j'ai trouvé une maison où habiter provisoirement, le temps de la reconstruction. Je me retrouve sur Vernoux en Vivarais pour l'instant, mais j'espère bien revenir dès que possible sur St Michel de Chabrilanoux, où j'aurais la joie de vous rencontrer lors d'événements, ballades ou à ma future crémaillère, car je projette de refaire construire (avec un pare foudre cette fois!!!). Mais rien de défini encore pour l'instant, car les démarches administratives avec les assurances ne sont pas encore abouties... là aussi il faut du temps !

A bientôt et merci encore au FJEP et vous tous pour votre précieux soutien !

NOUVELLES des RETROUVAILLES

L'association « Les Retrouvailles » de Saint-Michel-de-Chabrilanoux a décidé de reprendre ses activités lors de son assemblée générale ordinaire réunie le 1^{er} avril 2023.

Après une mise en sommeil depuis 2020, suite à la Covid et à la démission de sa présidente Jeannette Faure pour raison de santé, elle a procédé à la nomination de son nouveau bureau. Celui-ci est désormais composé de Sylvette Courtial, Evelyne Romégoux et Gérard Coste. Cette assemblée générale a également nommé Jeannette Faure, présidente d'honneur des « Retrouvailles », en reconnaissance pour sa très grande implication dans la création et le bon fonctionnement de l'association. Cette dernière, créée en 2010, a pour but de réunir les anciens élèves ayant fréquenté l'école publique de Saint-Michel-de-Chabrilanoux dans les années 1950-60 et toute personne désirent également participer à nos festivités. Un autre objectif étant de faire revivre les modes de vie et parler anciens du monde rural de nos campagnes.

Pour la reprise de nos activités, nous avons organisé un repas musical le samedi 14 octobre 2023 animé par « OH LA BELLE VIE » du Pouzin, dans la salle polyvalente d'Alliandre. Cette reprise nous a permis de réunir 45 participants dans la simplicité et la bonne humeur dont certains n'avaient pas hésité pour effectuer de nombreux kilomètres (plusieurs centaines même !) afin de profiter de la convivialité de cette réunion.

Merci à l'œuvre de Jeannette qui aura permis à quelques anciens de Saint Michel, qu'ils soient résidents ou exilés, d'évoquer et de partager les souvenirs de leur jeunesse rurale.

Nos remerciements vont également à nos deux organisatrices Sylvette et Evelyne et à tous les bénévoles qui ont permis le succès de cette journée et la décoration originale de nos tables pour le repas, clos par l'organisation d'une tombola.



*Une vue de
l'assistance lors du repas des
Retrouvailles !*

Pour le bureau : Gérard Coste

Nouvelle activité à St Michel



Marion
06 23 23 15 51

Ô cher(e)s chevelu(e)s,

Je suis heureuse de vous annoncer que je me remets aux ciseaux. En effet, j'ai arrêté il y a 18 mois pour m'occuper de ma fille Imana.

J'ai fait une reconversion en coiffure après avoir travaillé 12 ans comme styliste/costumière pour des théâtres, des compagnies et des collectifs.

En 2018 je décide de me former au métier de la coiffure. Depuis j'ai travaillé dans différents salons de Lyon comme chez Marcapar, pionner du végétal.

Aujourd'hui, je vous accueille à mon domicile dans mon « petit salon » au centre de Saint-Michel-de-Chabrillanoux ou je me déplace à votre domicile.

Je pratique une coiffure que je nomme de naturelle étant donné que j'utilise uniquement des produits d'origine végétale et biologique que ce soit pour le lavage et les soins du cheveu.

Pour le bien-être de vos cheveux je travaille avec les plantes en poudre, les hydrolats, les huiles essentielles et végétales en partenariat avec des acteurs locaux. Je vais toujours au plus proche !

Spécialisée en coloration végétale je vous conseille sur les choix adaptés à vos besoins et désirs.

Comme j'aime les cheveux, je n'utilise pas les instruments de torture comme le fer à lisser, les bigoudis et autres accessoires qui modifient de manière permanente ou temporaire la chevelure.

Je vous remercie pour votre attention et qui sait à bientôt.

Au plaisir de vous rencontrer,

Marion

Je désire vous offrir une coiffure par le soin, le bien-être, en harmonie avec les principes de la nature en proposant des produits naturels et 100% d'origine végétale.

Une coiffure artisanale respectueuse de votre santé et de notre environnement.

A l'écoute, attentionnée et minutieuse, je saurai prendre soin de vous le temps d'une coupe, vous apporter mes conseils et mon expertise pour vous accompagner vers ce qui vous correspond le mieux.

Coupe homme à partir de 15 euros
Coupe femme à partir de 25 euros
Coupe enfant jusqu'à 8 ans : 10 euros
Coupe énergétique : 60 euros

Je vous accueille chez moi à Saint-Michel-de-Chabrillanoux, dans mon petit salon, ou je viens à votre rencontre à votre domicile



Au plaisir de vous rencontrer

Des témoins immuables du passé.

En parcourant les sentiers de Saint-Michel et de Saint-Maurice, on découvre souvent au détour d'un virage un cyprès, un muret, une pierre tombale ou une vieille plaque en marbre qui rappellent une période douloureuse ayant marqué durablement les mentalités vivaroises et ardéchoises. Effectivement, dans nos deux communes on compte des dizaines de petits cimetières privés à proximité des différents hameaux : Boucharnoux, Conjols, la Vigne, Les Peyrets, la Combe, Palix, Combier, ... Le hameau de Trouiller, qui a les honneurs de la couverture de ce numéro, en totaliserait à lui seul une bonne dizaine !



Nos deux communes étant situées en pleine terre huguenote, il n'y a rien d'étonnant qu'elles comptent de nombreuses sépultures privées, qui ont plus ou moins bien résisté aux assauts du temps.

Ce sujet n'a jamais été traité jusqu'à présent dans la Chabriole, en quarante-quatre ans d'existence et il méritait parfaitement de l'être un jour ou l'autre. Dans les pages suivantes vous sont donc proposés trois articles qui vous plongeront dans l'histoire religieuse de notre montagne. Chacun s'attachera à vous apporter son éclairage sur cette originalité qui a maintes fois surpris les personnes découvrant notre pays pour la première fois.

La contestation religieuse s'étend en Europe :

Au cours du Moyen-âge l'Église avait déjà dû faire face à des mouvements contestant son autorité, mais elle avait réussi à les canaliser ou à les mater, condamnant souvent les « hérétiques » à être brûlés vifs. Toutefois, il en ira autrement avec la Réforme qui sonnera le départ de luttes fratricides interminables, ensanglantant et affaiblissant le Royaume de France. C'est en 1517 que le prêtre germanique Martin Luther mit le feu aux poudres en affichant sur la porte de son église ses 95 thèses dans lesquelles il remettait en cause le dogme même de l'Église, opposant aussi l'opulence du Vatican au dénuement des curés de campagne et à la misère de leurs ouailles¹. L'invention de l'imprimerie² sera une des facteurs déterminants pour la diffusion des nouvelles idées qui recevront un écho très favorable à Strasbourg dès 1518 avant de se répandre dans d'autres régions. Séduit par ces théories, Calvin ne tardera pas à suivre le même chemin. S'attaquant à la hiérarchie ecclésiastique et à la surabondance des rites catholiques. Luther sera excommunié par le pape et Calvin devra se réfugier à Genève : leurs idées, adoptées par une foule de chrétiens, sèmeront le désordre dans divers pays d'Europe.

Une paix bien éphémère après les Guerres de religion.

En France, le XVI^e siècle avait été marqué par une répression impitoyable contre les tenants de la religion « prétendue réformée »³ et par les combats qui en découlèrent. En promulguant l'Édit de Nantes en octobre 1598, présenté comme irrévocable, Henri IV avait souhaité mettre un terme à ces guerres fratricides et rétablir la paix religieuse après tous ces événements sanglants qui avaient ravagé le Royaume de France. Cet édit définissait les lieux où les protestants pourraient à l'avenir célébrer librement leur culte et ordonnait aussi de leur attribuer un terrain pour enterrer leurs morts.

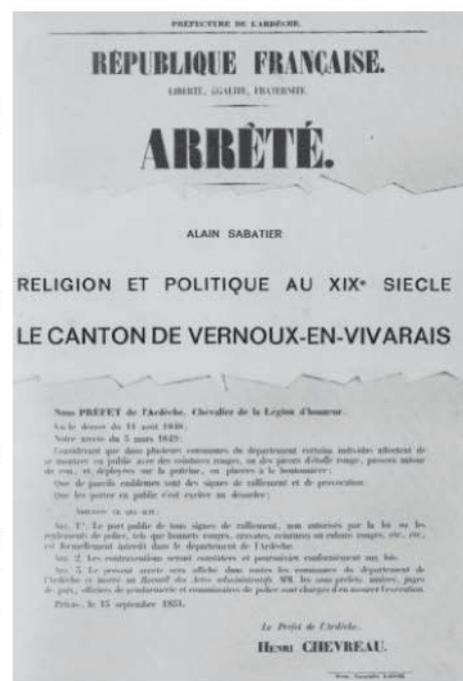
1 Il avait été scandalisé par l'affaire des indulgences : face à l'immensité des travaux de la basilique Saint-Pierre, les papes Jules II et Léon X avaient annoncé à leurs fidèles que ceux qui participeraient à son financement bénéficieraient d'indulgences et accéderaient plus facilement au paradis. « C'est une invention humaine, écrit-Luther, de prêcher que sitôt que l'argent résonne dans leur caisse, l'âme s'envole du Purgatoire. Ce qui est certain, c'est qu'aussitôt que l'argent résonne, l'avarice et la rapacité grandissent. » (n° 27 et 28).

2 La première bible a été imprimée par Gutenberg à Mayence vers 1450.

3 Telle qu'elle était définie à l'époque par ses adversaires.

Hélas, suite à l'assassinat du « bon roi Henri » en 1610 par Ravailiac, un catholique fanatique, la trêve sera de courte durée et elle laissera vite place à l'inquiétude. Effectivement, au cours des décennies suivantes, la « croisade » engagée par Louis XIII et son ministre Richelieu contre les places fortes protestantes⁴ démontrera la volonté de revenir sur la parole royale et d'anéantir les Huguenots. Louis XIV poursuivra la même politique et révoquera l'Édit de Nantes en signant l'Édit de Fontainebleau(1685). Pendant toute cette période, la répression fut féroce avec dragonnades⁵ et arrestations en Vivarais mais aussi dans d'autres provinces du royaume.

Fuyant toutes ces persécutions, environ 150 000 Huguenots⁶ français s'exilèrent en emportant avec eux argent et savoir-faire, ce qui pénalisa gravement le pays et fit le bonheur des états voisins, Suisse, Pays-Bas, Allemagne qui n'en demandaient pas tant⁷ ! Les autres protestants, surtout les plus pauvres, durent rester sur place et subir la répression royale : s'ils refusaient d'abjurer leur foi, ils étaient contraints de vivre comme des parias, sous la menace permanente d'une arrestation et de tortures, se cachant pour célébrer leur culte et ensevelir leurs morts. La situation perdura jusqu'à la veille de la Révolution. Les victimes les plus célèbres de cette véritable « chasse aux sorcières » sont certainement Marie Durand et Jean Calas. La première, née à Pranles, près de Privas, fut enfermée de 1730 à 1768 avec d'autres femmes insoumises dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes. Quant au second, un marchand toulousain, il fut condamné injustement au supplice effroyable de la roue⁸.



Ces évènements tragiques ont divisé durablement les mentalités vivaroises entre conservateurs et progressistes, déterminant au XIX^e siècle l'orientation politique des habitants en fonction de leur religion : les catholiques étant majoritairement favorables à la Monarchie, influencés par l'alliance traditionnelle entre « Le trône et l'autel », les protestants étant majoritairement favorables à la République, marqués par les attaques royales contre leurs semblables. C'est ce qu'a analysé en détails le regretté Alain Sabatier dans son excellent ouvrage publié en 1975. Ses conclusions ne manquèrent pas de soulever des remous au sein de sa famille de forte tradition catholique installée à Vernoux où le père était boulanger Place Grenette. Le livre peut être emprunté à la Biblianous, à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient le lire. L'article suivant, intitulé « Religion », envoyé par Lionel Nocéra, décrit la situation il y a un siècle en Ardèche, telle que l'a vécue sa grand-mère : heureusement aujourd'hui les passions se sont quelques peu apaisées.

4 Sièges de La Rochelle et de Privas en 1628 et 1629.

5 Louis XIV avait envoyé ses dragons dans les campagnes pour mater les récalcitrants. C'est ainsi que le 27 septembre 1701 le comte de Broglie donna l'ordre « de raser de fond en comble, jusque aux fondements, la maison du nommé David Marlier dit Ranchon, du lieu de Ranchon, paroisse de Saint-Michel-de-Chabrillanoux, dans laquelle il s'est tenu une assemblée, malgré la défense du roi ». Le malheureux Marlier sera pendu à Vallon.

6 Parmi eux, il y avait beaucoup d'artisans et de manufacturiers (notamment spécialisés dans des métiers prestigieux, comme le travail de la soie).

7 C'est une banalité de dire qu'à l'époque de la monarchie absolue, l'essentiel des décisions visait à renforcer le pouvoir royal et à maintenir les privilèges de la noblesse et du clergé, contre les intérêts du peuple (le tiers-état).

8 L'affaire Calas souleva l'indignation de Voltaire qui eut le courage de publier le Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas, Il obtint une audience auprès de Louis XV et arracha la réhabilitation de cet innocent, hélas massacré pour rien, à coups de barres de fer.

La légalisation des cimetières privés.

La Révolution mit enfin un terme aux persécutions mais c'est seulement sous Napoléon que les cimetières familiaux seront légalisés par décret impérial : « *Toute personne pourra être enterrée sur sa propriété, pourvu que la dite propriété soit hors et à la distance prescrite de l'enceinte des villes et bourgs.* » D'autre part, selon la réglementation des cimetières publics de 1804, « *chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier, et dans les cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le partagera par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y a de cultes différents, avec une entrée particulière pour chacune et en proportionnant cet espace au nombre d'habitants de chaque culte* ». Toutefois, les familles protestantes devront souvent se battre pour pouvoir enterrer leurs morts décemment, ailleurs que dans le coin réservé aux immondices, comme ce fut longtemps le cas au Père Lachaise, en particulier.

Finalement, les lois laïques de 1881 supprimeront les espaces réservés et les murs les séparant : cette décision soulèvera l'opposition violente du clergé. A St-Michel ce sera différent puisqu'un cimetière protestant avait déjà été créé en 1870 en contrebas du temple. Celui-ci sera surtout utilisé par les familles résidant au chef-lieu qui ne disposaient pas de terrains pour ensevelir leurs défunts, car les protestants conserveront le droit d'enterrer leurs morts dans leur propriété et c'est ce qu'ils feront majoritairement, même encore aujourd'hui. Toutefois, il n'est plus possible de créer de nouveaux cimetières privés et, de plus, depuis quelques décennies, cette tradition d'inhumation est soumise à de nouvelles règles⁹.

A la fin des années 1940, les deux cimetières religieux du village arrivant presque à saturation, le Conseil Municipal voulut prendre les devants et lança l'idée d'un cimetière communal ouvert à tous. Cependant ce projet, prévu en contrebas de la route départementale, au virage des Fontettes, ne verra jamais le jour. Il faudra attendre encore plus de 50 ans avant la création du cimetière public actuel sur un terrain cédé par la propriétaire de l'époque, Mme Alice Palix.

Nos deux communes étant situées en pleine terre huguenote, il n'y a rien d'étonnant qu'elles comptent de nombreuses sépultures privées, qui ont plus ou moins bien résisté aux assauts du temps. Elles se répartissent en trois grandes catégories :

- **les tombes anonymes**, situées au bord des champs ou au milieu des bois, qui ne comportent aucun signe distinctif,
- **les tombes situées dans un coin du jardin**, souvent signalées par un arbuste (du lilas par exemple)



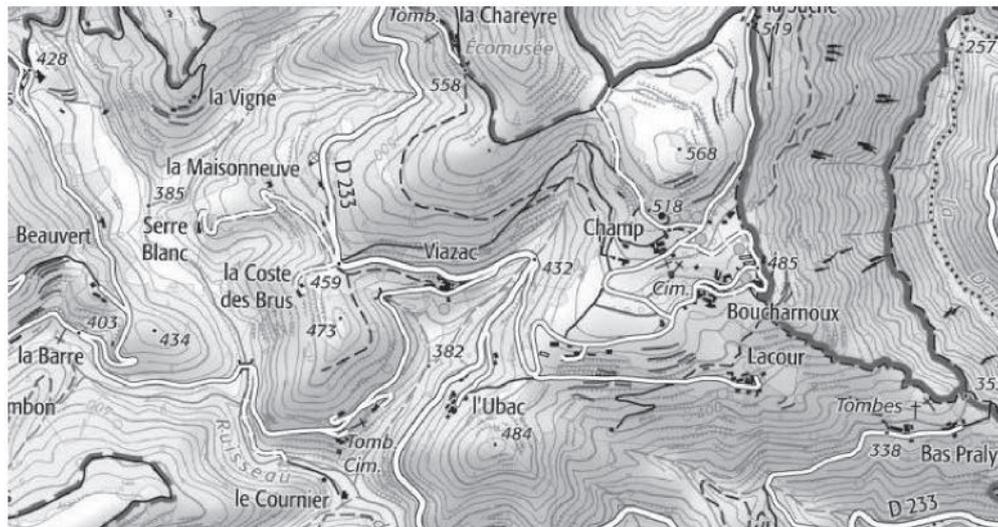
⁹ « *Ainsi, l'inhumation dans une propriété particulière du corps d'une personne décédée est autorisée par le préfet du département où est située cette propriété sur attestation que les formalités prescrites par [l'article R. 2213-17 du code général des collectivités territoriales](#) et par les [articles 78 et suivants du code civil](#) ont été accomplies et après avis d'un hydrogéologue agréé, qui constatera l'absence de risque de contamination des eaux* ».



- les tombes situées dans un cimetière clos, matérialisé par une grille, des murets et des cyprès comme dans la photo ci-jointe.

Et puis, au cours du XX^e siècle sont aussi apparus les caveaux qui renferment les cercueils et les urnes funéraires.

Les cartes de l'IGN signalent ces sépultures de plusieurs manières, peut-être en raison de leur nature, comme je l'ai précisé plus haut : deux † aux Peyrets, « Tomb. » et une † à Bonnet, « Cim. » et deux † à St-Michel (qui indiquent aussi le temple et l'église), « Tomb. » et une † à Palix, Duserre, Trouiller et Roves.



Ci-contre, nous voyons simplement une † à la Barre, « Tomb.» et une † à la Chareyre, des † et « Cim. » à Boucharnoux, « Tomb.», « Cim.» et une † au Cournier, « Tombes » et une † au Bas-Praly.

A noter que plusieurs cimetières ne sont pas signalés, comme par exemple à l'Ubac ou encore à La Vigne, où il est pourtant parfaitement matérialisé par un mur d'entourage en pierres.

En attendant la suite, passez un bon hiver.

Chap's

Les personnes nouvellement installées qui désireraient en savoir davantage sur nos deux communes peuvent aller sur <http://fjep.chabriole.fr/journal-chabriole-en-ligne/> où sont archivés tous les numéros de la revue. Par ailleurs, mes articles consacrés à l'histoire locale (la Révolution, le train CFD, l'eau, la guerre de 1870, les années 1830, etc.) sont accessibles sur <https://chabrilanoux.home.blog/>

Les cimetières protestants, témoins actuels des exclusions passées.

Conférence de Pierre COULET le 3 juin 2023 à Saint-Maurice-en-Chalencon (Alliandre)
dans le cadre du bicentenaire du temple de Chalencon.

Les débuts de la Réforme

En 1517, l'Eglise catholique va faire face à une contestation venant de l'intérieur. C'est un moine allemand, Luther, appartenant à l'ordre des Augustins cherchant à concilier foi et raison, qui affirme qu'il faut s'en tenir au seul contenu de la Bible et rejette tout ce qui ne s'y trouve pas (confession, pénitences, processions et reliques, purgatoire, culte des morts, célibat des prêtres; etc.).

Ulcéré par les abus et notamment par le trafic des "*Indulgences*" vendues par l'Eglise aux fidèles pour le pardon de leurs péchés, il fait 95 propositions (appelées les thèses de Luther) pour réformer l'Eglise catholique, sans pour autant vouloir la quitter. Il n'est pas entendu et, sommé de renoncer à ses idées, alors qu'il est persuadé d'avoir raison, il ne se soumet pas et est excommunié par le Pape. Il brûle alors à Wittenberg en place publique la "*bulle*" qui le condamne. La scission avec l'Eglise catholique est inévitable et irréversible. C'est le début de la Réforme.

Luther est suivi dans cette voie réformatrice par Calvin, réformateur français établi à Genève en 1541 qui va définir la "*Discipline*" de l'Eglise réformée et former des pasteurs. Les idées réformatrices vont se répandre rapidement, notamment en Vivarais où des paroisses s'organisent avec l'arrivée de pasteurs formés à Genève.

La nouvelle Eglise réformée que les catholiques appellent la "*religion prétendue réformée*" ou R.P.R. ne retient que deux sacrements le baptême et la communion, ce qui va immédiatement poser le problème des sépultures. En effet, considérés comme hérétiques car ne se conformant pas aux rites et n'adhérant pas aux dogmes de l'Eglise catholique et donc n'ayant pas reçu le sacrement de l'extrême onction, les "*huguenots*" étaient exclus du cimetière catholique, terre sacrée... Ces huguenots (qu'on va appeler aussi protestants) vont donc, dès cette époque, enterrer leurs morts dans des cimetières qui leur sont propres.

De 1562 à 1598, la France va connaître la période dite des guerres de religion qui verra s'affronter troupes catholiques et troupes protestantes au cours de huit guerres civiles séparées par des trêves et des tentatives de conciliation.

L'édit de Nantes

La paix viendra en 1598 avec la promulgation de l'édit de Nantes par Henri IV, édit que le roi a voulu irrévocable et qui organise la coexistence des deux cultes, protestant et catholique. Deux articles de cet édit concernent les cimetières des protestants qui doivent rentrer en possession de ceux qui leur appartenaient avant les guerres de religion et dont ils auraient pu être privés ou, s'ils n'en ont pas, l'obligation immédiate pour les autorités locales de leur procurer "*un lieu commode pour leurs sépultures*".

Après l'assassinat d'Henri IV en 1610 et les nouvelles guerres de Louis XIII et Richelieu contre les garnisons protestantes qui avaient été autorisées par l'édit de Nantes dans certaines villes, les protestants conservent leur liberté de culte et leurs cimetières.

Un siècle d'interdiction du protestantisme

Tout va changer avec l'arrivée au pouvoir de Louis XIV en 1661. Son objectif va être de rétablir l'unité religieuse dans le royaume en éradiquant la "*religion prétendue réformée*" selon la formule "*une foi, une loi, un roi*".

Une multitude de restrictions et interdictions diverses va dès lors s'abattre sur les protestants. Très rapidement les contraintes vont concerner les inhumations. Une mesure très contestée autorise le curé à se présenter dans les familles protestantes où se trouve un mourant pour lui demander s'il persiste dans sa croyance ou veut revenir à la religion catholique. Les enterrements ne peuvent avoir lieu qu'à des heures précises "*le matin à la pointe du jour ou le soir à l'entrée de la nuit*". L'assistance est limitée à 10 ou 30 personnes selon les lieux.

A partir de 1680, la répression s'intensifie avec le début des "dragonnades", c'est à dire le logement de soldats (les dragons) chez les protestants pour les contraindre à des abjurations forcées dûment enregistrées par le curé faisant d'eux des "Nouveaux Convertis".

En 1685 l'aboutissement de cette répression massive permet à Louis XIV, prétextant qu'il n'y a plus de protestants dans le royaume, de révoquer l'édit de Nantes qu'Henri IV avait pourtant voulu irrévocable...

Commence alors un siècle d'interdiction du protestantisme. Les pasteurs sont chassés de France et tous les temples démolis. Les Nouveaux Convertis doivent donner des preuves de catholicité et revenir aux rites et aux dogmes de l'Eglise catholique. Si beaucoup consentent à faire baptiser leurs enfants (seule preuve d'existence légale), ils sont nombreux à refuser de se marier devant le curé et surtout ils refusent le sacrement catholique de l'extrême onction au moment de la mort. De ce fait, "morts en hérétiques" et donc exclus du cimetière catholique, ils seront enterrés par leurs proches dans leur jardin, dans un champ ou dans un bois. C'est cette pratique qui est à l'origine des cimetières familiaux protestants que l'on peut voir encore aujourd'hui.

Au cours de cette longue période dite du "Désert", une vie religieuse clandestine va s'organiser malgré une répression très dure (prison, galères, peine de mort). Beaucoup choisiront l'exil et partiront pour les "pays du Refuge" (Suisse, Pays-Bas, Allemagne...). D'autres tenteront de prendre les armes (les camisards) pour exiger la liberté de conscience.

Trente ans après la révocation de l'Edit de Nantes, quelques pasteurs formés en Suisse reviendront clandestinement en Vivarais pour réorganiser l'Eglise protestante. Arrêtés et jugés ils seront condamnés à mort par le pouvoir royal et exécutés (cas de Pierre Durand et Majal-Désugas notamment).

En 1787, sous Louis XVI, un état civil sans obligation de baptême catholique sera accordé aux Nouveaux Convertis mais sans rétablissement de la liberté de culte.

La Révolution et le régime concordataire sous Napoléon

En 1789, avec la Révolution et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les protestants deviendront des citoyens à part entière, l'article X stipulant que "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que

leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi".

En 1801 et 1802, avec la mise en place du régime concordataire voulu par Bonaparte, les relations entre les Eglises et l'Etat sont codifiées. Ce régime comprend le concordat signé avec le pape et de façon distincte les "articles organiques" qui concernent les protestants.

En 1804, le décret impérial sur les sépultures (23 prairial an XII) officialise l'existence des cimetières familiaux protestants, dans le respect de règles définies.



PEYRE

Concernant les cimetières collectifs, ce décret précise que chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier et donne la possibilité aux protestants de créer un cimetière (c'est le cas de St. Fortunat qui a un "cimetière Napoléon").

Ce décret permet également de créer un cimetière communal partagé ouvert à tous les cultes. Dans ce cas, le cimetière doit être divisé en parties réservées à chaque culte avec une surface adaptée au nombre de fidèles. Condition importante, ces parties doivent être séparées par des murs, des haies ou des fossés et avoir des entrées distinctes pour chaque culte. Cette séparation entérine la distinction entre catholiques ayant reçu le sacrement ultime de l'extrême onction et non catholiques.

La laïcisation des cimetières collectifs communaux

En 1881, ce système qui a perduré au cours du siècle va être modifié dès les débuts de la IIIème république et sa politique de laïcisation, la plus connue étant celle de l'école. Il ne peut plus y avoir de création de cimetières confessionnels collectifs, les cimetières privés familiaux restent autorisés.

En revanche, la République acte la fin de la ségrégation religieuse dans les cimetières

communaux en abrogeant l'article du décret de 1804 qui avait instauré une séparation entre les différentes parties confessionnelles.

Cette dernière disposition sera très mal accueillie par certaines paroisses catholiques qui, dans la mesure où il n'y a plus de séparations, estiment que le cimetière doit être considéré comme entièrement catholique et s'opposent à l'inhumation de protestants (échauffourées à Rochessauve en 1888). Autre conflit en 1900 au Cheylard où le maire lui-même s'oppose à ce qu'un convoi funèbre protestant emprunte la porte principale du cimetière. Il est sèchement rappelé à l'ordre par télégramme par le préfet qui a alerté la brigade de gendarmerie pour qu'elle fasse "respecter les prescriptions légales" !

Si l'on revient aux inhumations en propriété, à côté des cimetières clos bien identifiés, il existe un grand nombre de sépultures dans les jardins ou autres terrains, difficiles à localiser aujourd'hui. Le lieu d'inhumation (en fait le nom de la ferme) est parfois indiqué sur le registre d'inhumation tenu par le pasteur. Lors de la vente d'un terrain, il est parfois fait mention dans l'acte notarié de la présence d'une ou plusieurs tombes dont le vendeur se réserve le droit d'accès ou bien est stipulée l'obligation pour l'acquéreur de respecter leur emplacement pour une durée déterminée (25 ans par exemple).

On peut noter que l'inhumation dans les cimetières familiaux est encore possible aujourd'hui dans des conditions définies par la loi notamment après une expertise hydrogéologique

Les cimetières familiaux, marqueurs du paysage ardéchois

De fait, on reconnaît dans nos paysages la présence de ces cimetières familiaux, entretenus ou non, à leur enclos. Mais il existe un nombre beaucoup plus important de tombes dans des terrains aujourd'hui à l'abandon, dont la présence n'est actuellement connue que par la tradition orale. Cette mémoire encore très présente dans les campagnes au milieu du siècle dernier, s'efface inexorablement.

En conclusion, on peut dire que ces marqueurs du paysage caractéristiques de nos campagnes ardéchoises restent les témoins muets de périodes qui furent souvent dramatiques pour les protestants, en particulier celle qui a suivi la révocation de l'édit de Nantes sous Louis XIV.

Pierre Coulet

Il reste encore des exemplaires

jacquie comboroure

saint - michel de chabrilanoux



1972

De 1970 à 1972, le couple Comboroure n'a pas fait que marquer très durablement l'instruction, la sensibilité et la mémoire de leurs écoliers. Amateur d'histoire locale friand d'anecdotes et de contact humain, Jacquie entreprend une monographie sur St Michel-de-Chabrilanoux. S'appuyant sur le livre de l'abbé Auguste Roche publié en 1912, sur les archives municipales et sur des recherches personnelles, cet ouvrage nous offre un regard rigoureusement documenté et structuré sur l'histoire de notre commune.

Avec l'aimable autorisation de Jacquie, le FJEP St Michel-St Maurice a décidé de financer la reproduction d'une centaine d'exemplaires de cet ouvrage qui est en vente à la mairie et à l'Arcade au tarif de 10 €. Vous pouvez aussi le commander par courrier en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et n° de tél accompagné du règlement (si chèque : à l'ordre du FJEP St Michel-St Maurice)

à :

Claire Carasse, 2200 Route de St Michel, 07190 St Maurice en Chalencon
Mireille Pizette, 45 impasse Bonnet, 07360 St Michel de Chabrilanoux

En complément aux articles historiques, voici un témoignage authentique, extrêmement rare, du fait qu'à l'époque des guerres de religion peu de gens maîtrisaient l'écriture ou avaient la possibilité d'écrire.

Jean Cavalier, né dans le Gard en 1680, nous livre les détails de sa vie de combattant. Véritable chef de guerre des camisards, il mena une lutte acharnée contre les villes et villages catholiques ainsi que contre les armées royales. L'auteur nous explique l'origine du mot « camisard » à la page 124 de ses mémoires :

« Ce fut à Ganges que l'on commença à nous donner le nom de camisards. En voici l'origine : nos gens, pour l'ordinaire, n'avaient que deux chemises, l'une qu'ils portaient et l'autre qu'ils mettaient dans leur bissac. En passant chez leurs amis ils y laissaient celle qui était sale, n'ayant pas de temps à perdre pour la laver. Mais quand ils désarmaient les habitants, ils prenaient aussi leur linge et leur abandonnaient les vieilles chemises » (NDLR : chemises = camises en occitan).

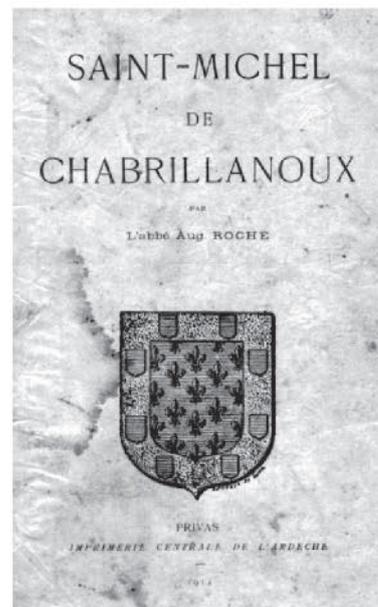


Le livre est à votre disposition à la Biblianous.

Il n'y a pas de guerre propre, encore moins quand il s'agit de guerre civile. Ainsi, au lieu de ramener le calme et l'ordre, la répression exercée par les armées royales ne pouvait que faire sombrer le pays dans une spirale de violence et de fanatisme, bien loin des principes fondateurs de la religion chrétienne.

Le pire adviendra avec le Massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572) exécuté sur ordre du roi Charles IX et de sa mère Catherine de Médicis, qui ensanglanta la capitale (3 000 morts) et la province (10 000 victimes, 20 000, 30 000 ?).

Dans son ouvrage historique publié en 1912, l'abbé Auguste Roche fournit énormément d'informations intéressantes sur Saint-Michel mais il donne aussi une vision orientée des actions des camisards, totalement opposée à celle de Jean Cavalier, comme on aurait pu s'en douter, montrant ainsi le caractère irréconciliable des deux camps (ci-dessous, voir extrait de la page 17). Le livre, en mauvais état, a été scanné par Coco. Vous pouvez demander le PDF à : redaction.fjep@gmail.com



« ... N'ayant plus de prêtres à massacrer ni d'église à brûler audit Gluiras ni presque point d'anciens catholiques, étant ladite paroisse composée de cette maudite race calviniste, ces avortons d'enfer prirent le chemin qui conduit à Saint-Maurice... ».

Marie DUMONT était née à Saint-Sauveur-de-Montagut et avait grandi dans la commune de Saint-Michel-de-Chabrillanoux avant de se marier et de rejoindre Paris, en 1912, où son mari travaillait au PLM, l'ancêtre de la SNCF. Revenant chaque été à la Vignasse pour retrouver sa famille, elle avait accumulé de nombreux souvenirs qu'elle a couchés sur un cahier d'écolier au cours des dernières années de sa vie. La Chabriole remercie Lionel NOCERA, petit-fils de Marie DUMONT, qui a transcrit ces pages autobiographiques.

LA RELIGION ... entre 1930 et 1940.

A Saint Michel de Chabrillanoux, pays des Boutières et dans les montagnes du Vivarais et des Cévennes sévissait encore avant la guerre de 1939 un climat arbitraire résultant des guerres de religions.

Protestants, momiens, adventistes, pentecôtistes, évangélistes d'une part et catholiques d'autre part s'y côtoyaient, chacun renfermé dans son clan. Les mariages étaient difficiles entre croyants d'origine différente et même impensables pour certains de ma famille.

Ma grand-mère Dumont était très pieuse, allait régulièrement à la messe et aux missions. Mon grand père Dumont gardait aux prêtres une rancune héréditaire. Son père avait prêté à un curé de Saint Sauveur une somme de 4000 francs or que celui-ci ne lui a jamais rendue ce qui avait aggravé une crise pécuniaire après que le fils de sa première femme décédée lui ait, à sa majorité, réclamé la part de sa mère, qu'elle avait apporté alors dans l'achat de la Grangette (situé sous la route des Ollières à Saint Michel).

Aussi le curé de Saint Michel qui n'y était pour rien venait de temps en temps à la Vignasse mais sans y être invité précisément.

Du côté de papa, son père était catholique, non convaincu et s'était marié à une protestante. Mes grands-parents (paternels) boulangers à Privas servaient toute la clientèle. Ils n'étaient pas pratiquants, commerce oblige.

Je n'ai jamais entendu papa critiquer la religion. Il nous rappelait parfois que leur nounou, le mercredi des cendres revenait de la messe avec de la cendre qu'elle gardait sur le front toute la journée. Sans plus. Mon père et sa sœur fréquentaient tout jeune la petite école tenue par des religieuses vers Montrome. Ma tante plus tard devint anticléricale.

On était plutôt éclectique dans cette famille. Maman avait quitté son entourage familial assez jeune. D'abord chez l'oncle Michel à Tarascon (NDLR : leurs deux fils sont morts pour la France ; un à Nice de suites de blessure, le second à bord du Suffren, torpillé par un sous-marin allemand au large de Lisbonne), elle a été placée à Privas dans une famille de mouliniers, au service de l'aïeule, presque infirme mais d'une grande bonté. Il y avait dans cette famille du personnel dont une cuisinière nommée Ninette. Maman s'en était faite une amie et la famille laissait maman sortir avec Ninette le dimanche. Celle-ci habitait non loin de la boulangerie et maman fit là la rencontre de mon père.

Les parents de maman sont venus à pied de la Vignasse faire la connaissance de la famille Roche. Il existait alors des raccourcis à travers bois, chemins pratiqués et entretenus pour leur utilité par tout un peuple de piétons autochtones.

.../...

Pour le mariage de mes parents le 9 novembre 1912, il y eut accord mais la cérémonie se fit à la sacristie de Saint Michel, étant entendu que les enfants seraient catholiques, ce qui fut le cas pour moi baptisée dans la même église. Ma tante le jour du mariage resta dehors.

Combien auraient eu une autre vie s'ils ne s'étaient vu refuser le mariage par les parents et en ont gardé un grand regret, une blessure. Même les amitiés en étaient troublées. J'allais avec ma cousine Alice (des Buffes) mener paître le bétail près du hameau de Conjols et dans le pré voisin une jeune fille gardait le sien. Elle s'appelait Lydie. Elles se connaissaient très bien, nous allions souvent dans ce pâturage et j'avais sympathisé avec cette fille, très jolie entre autres. Ah ! elle était protestante. Elle aussi comme tous, me questionnait sur ce Paris si attirant. Nous passions des moments agréables et en rentrant de vacances, je lui adressais une carte postale, celle de la tour Eiffel, évidemment.

L'année suivante, ma grand-mère gentiment m'a demandé de ne pas correspondre avec cette jeune fille qui n'était pas de notre religion et dont les grands parents (NDLR : on se croirait en Corse) avaient eu un litige avec les miens au sujet de nos chiens tués parce qu'ils se trouvaient sur leurs terres. Je trouvais ces raisons injustes, le litige ne me concernait pas et la religion non plus étant donné que dans mon Gâtinais, le commun des mortels ne savait plus s'il existait encore beaucoup de protestants. Pas de temple. On était catholique ou laïque. Un seul cimetière et non pas deux comme à Saint Michel attendant à leur édifice religieux respectif. Certaines familles protestantes ayant même un cimetière particulier près de leur maison ou dans leur pré. (NDLR : confère ici sur une carte IGN le nombre de petites croix signalant ces tombes disséminées dans la campagne).

Je n'étais ardéchoise que de passage et si je n'ai plus envoyé de carte postale, nous allions encore ensemble mener le troupeau à Conjols où nous trouvions notre amie, conséquence de la mitoyenneté.

L'attitude de ma grand-mère me surprenait. J'étais gênée lorsque rencontrant Lydie, elle répondait en souriant à son bonjour et même lui faisait un brin de conversation pour le savoir vivre probablement.

Plus tard et plus grave, j'ai su que ma cousine Alice était amoureuse d'un jeune de Conjols. Ils n'ont pas pu se marier, cause religion et ma cousine en fut désespérée. Elle si coquette, heureuse qu'on lui apporte aux vacances des laines à tricoter, des fantaisies, toutes choses qui la différenciait des autres, conçut un dédain pour les agréments de la vie.

Notre jeune amie de Conjols est morte de la tuberculose ; le jeune homme s'est marié.

Epilogue.

Ce fut la guerre 39/45. Ligne de démarcation et nouvelles rares avec les communications difficiles dues à l'occupant qui ont perturbé les relations familiales. Moi-même n'ai retrouvé l'Ardèche qu'en Avril 1943, quittant l'Ain définitivement (en soin dans un sanatorium suite à une tuberculose).

Ma grand -mère mourut en 1943, le 15 décembre.

Ma cousine Alice s'est mariée sur le tard à 36 ans en 1949 et avec un protestant ...Plusieurs petites cousines se sont mariées suivant leur cœur mais pas encore sans réticence des parents. Cinq ans de guerre ont bouleversé les sentiments excessifs des religions dans le brassage des populations par l'exode des gens du nord et les soucis de contrer l'occupant.

Privas 1990

De la blessure des communs

On entend parfois quelque chose, parfois on n'a rien vu venir, et puis un matin on passe ... et tout est saccagé.

Là où on a parfois aperçu un écureuil en passant en voiture, là où on a peut-être marché avec les chiens alors que l'air frais nous entrainait dans les narines, là où l'ombre protectrice nous a soulagés pendant la canicule, il n'y a plus rien. Plus que des trous, des amoncellements de branches inertes, des ornières, des troncs en tous sens, une terre ravagée. Et quelques pauvres arbres épars tels des épouvantails, financièrement peu intéressants et alibis d'absence de coupe rase.

C'est arrivé à coté de nous il y a peu, et nous sommes plusieurs à nous sentir profondément tristes.



Car que s'est il passé effectivement ?

Un marchand de bois a convaincu un propriétaire, pour une somme dérisoire, d'acheter ses bois, de les raser et de les emporter. Un objectif uniquement économique et non sylvicole.

Ce n'est pas le fait d'utiliser du bois qui est questionnable, nous l'avons toujours fait et en avons besoin, pour nous chauffer, pour construire. Le bois est un matériaux qui a une longue et belle histoire avec l'homme. Ce qui questionne c'est bien cela : de quelle manière on le fait, pour quelle finalité et avec quelle conséquence.

Le couvert forestier, même de qualité médiocre, est riche en biodiversité. Il agit sur le climat, sur l'hygrométrie, sur le maintien de l'eau dans le sol et donc sur la sécheresse. La forêt est même le milieu terrestre qui abrite et nourrit le plus d'êtres vivants, présents partout : dans le sol, dans l'air ou en surface, et fonctionnent en interactions permanentes. La forêt, surtout dans nos contrées peu fertiles, peut mettre un siècle ou même deux à affiner un organisme vivant performant dans sa diversité.



Et performant, il peut l'être incroyablement, mais ce milieu super riche met plusieurs générations à se construire. Que faisons-nous alors, lorsque nous coupons un chêne centenaire pour en faire du bois de chauffage ?

Même sur nos versants boisés, qui peinent à devenir forêt, la richesse est plus grande qu'ailleurs. Les sols sont moins exposés aux canicules hors norme, les animaux trouvent des refuges, l'humus se construit. La plus grande cause de disparition de la biodiversité dans le monde vient de la destruction de l'habitat et du milieu. La coupe rase, le saccage d'un milieu forestier, est une des pires choses que l'on puisse faire contre sa préservation.

On croit que la destruction de la biodiversité ne nous concerne pas. Et pourtant, la disparition des pollinisateurs et l'obligation que nous avons de polliniser nos légumes à la main par exemple nous montrent à quel point la survie de l'homme dépend de la santé de la biodiversité. Que ferons-nous quand plus aucun pollinisateur ne fera pousser de légumes, de céréales, ne multipliera les fleurs et les arbres ? *Que mangerons-nous ?* La déforestation est aussi une des causes de la modification du climat, qui à son tour entraîne la perte de la biodiversité, les incendies, les sécheresses...

Il s'agit bien de quelque chose qui nous concerne tous.

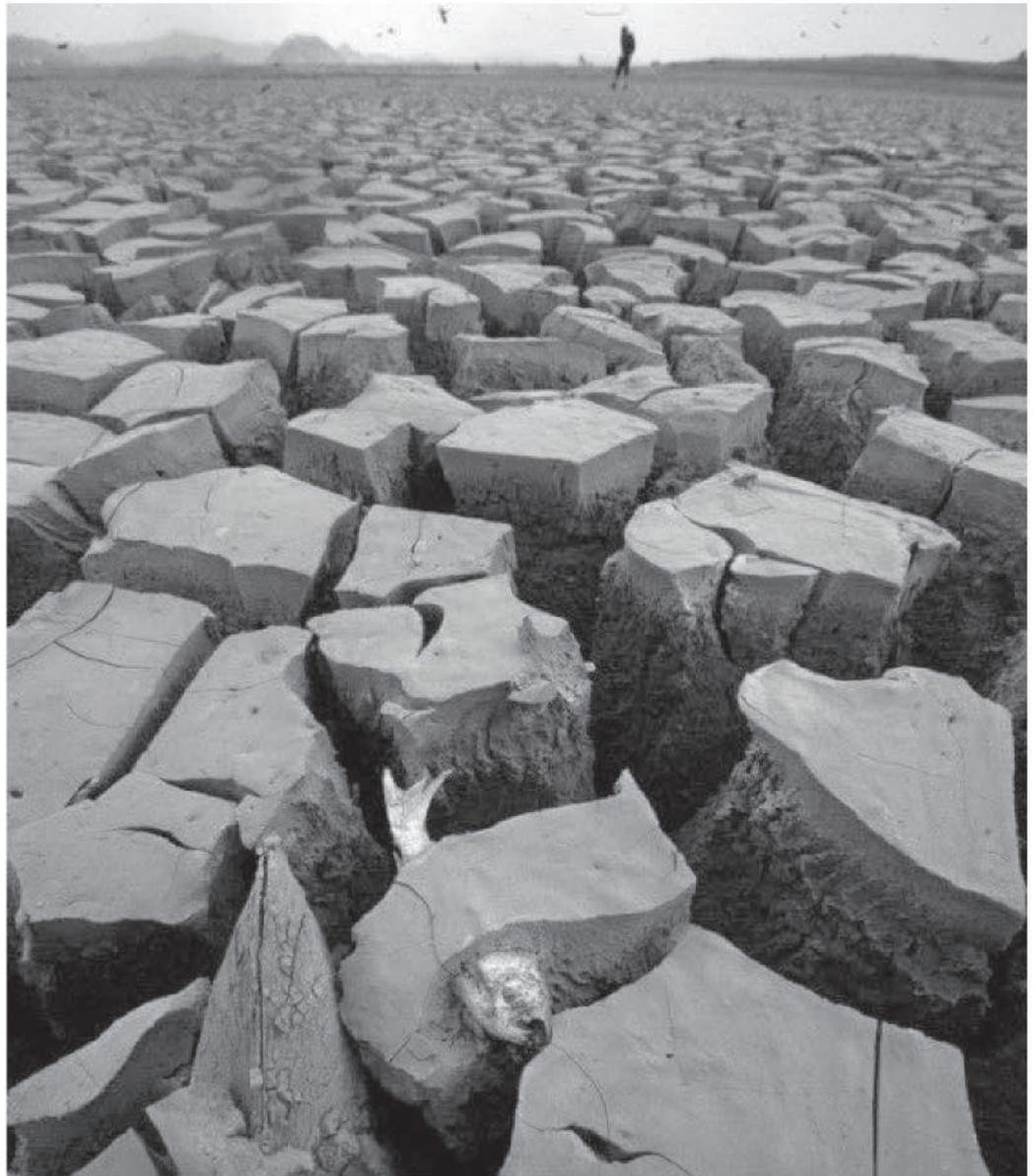
On ne coupe pas
n'importe comment,
ni certains arbres
pour n'importe quel
usage.

Alors nous sommes tristes. Tristes que peu de gens se rendent compte des conséquences de nos actes, et que certains de ces actes entraînent nos voisins, humains et non humains, dans un naufrage.

Aujourd'hui, de nombreux forestiers, ainsi que des simples citoyens, propriétaires de forêt ou non, se mobilisent pour appliquer un autre modèle de gestion forestière. Car on peut exploiter sans détruire.

Nous pouvons aussi nous en inspirer, pour que notre milieu, à nous, animaux, ne soit pas démantelé arbre à arbre, sol à sol, prairie à prairie...

Pour ceux que cela intéresse nous pouvons réfléchir, directement sur notre territoire (Saint-Michel, Silhac, Saint-Maurice...) à :



- Comment assumer et mettre en place un autre modèle de gestion forestière plus respectueuse des écosystèmes ?
- Comment préserver les fonctions non marchandes d'une sylviculture adaptée à nos préoccupations planétaires ?
- Comment prévenir les propriétaires contre les marchands de l'industrie qui les guettent ?
- Comment réaliser des travaux moins traumatisant sans se ruiner ?
- Et bien d'autres questions que les uns ou les autres se posent...

Une réflexion ouverte et constructive au sujet de la législation, du cadastre, de l'accessibilité, de l'état sanitaire des bois, des essences d'avenir...

N'hésitez pas à nous contacter par mail arbosc07@gmail.com ou directement.

Jean-Daniel Perochon et Anne Le Corre



Les Vieux Fourneaux

Les Vieux, ça râle, jamais contents, sourds quand ça les arrange, ne retrouvent rien, perdent tout (mémoire comprise) et tartinent leurs expériences passées au quotidien.

Avant, somme toute, ce n'était guère mieux mais au moins...

Au moins quoi ?

Au moins on se débrouillait dans pas mal de catégories, malgré procrastination et paresse conjuguées.

Par exemple on avait toujours un bout de « truc » dans la bagnole pour rafistoler le pare-choc ou bricoler le rétro arraché et les flics étaient plus cool à cette époque ; ou alors, au dernier moment, on se tapait cent balles, les uns les autres pour finir le mois.

On avait des dettes partout : chez le libraire, l'épicemard, le bistrot, sans même parler de l'administration et de ses injonctions et mises en demeure.

Entre les clopes qu'on tapait ou qu'on filait, on arrivait facilement à deux paquets-jour et pour ce qui est de la dive on pourrait facilement construire une maison avec toutes les bouteilles sifflées.

Parfois ce n'était pas sans quelques inconvénients, disons pas trop drôles.

Quant à la bagatelle, me semble-t-il respectueuse de l'autre, tout se passait dans la joyeuseté, qui n'avait pour fonction ni de prévenir, encore moins d'alerter.

Et quand on était proche de l'implosion on rêvait du « grand soir », prêt à faire sauter tous les couvercles, repeignant l'avenir aux couleurs radicales du « ras le bol ».

Alors quand, après deux heures passées sur l'écran pour essayer de comprendre quelle touche est concernée (le cerné n'est pas moi !) et où ce trouve ce p...., ce sacré code dont j'ignore l'existence etc, etc... ; donc après tout ce temps, durant lequel j'ai plusieurs fois assassiné père et mère, et une bonne partie de mes congénères (surtout ceux qui n'y sont pour rien !), j'entends au bout du fil, une voix (humaine ?) me demander le numéro de mon avant dernier contrat d'assurance... ?!!!

Sur le coup j'ai eu un blanc, un vide... et après avoir remis la logique en marche, j'ai été très content de ne pas être armé !

Il y a de ça une quarantaine d'années, Sempé (dessinateur) après « Rien n'est simple », avait publié « Tout se complique » ; on peut dire que notre époque en a atteint la stratosphère.

Tyrannisés, par une technique hors sol nous sommes dans la civilisation du clic - pas cette touche là imbécile ; t'es vraiment un béotien ! - et par des voix qui vous demandent, dans le meilleur des cas, si votre grand-mère jouait au golf ou si vous avez bien changé de slip !

Alors après cette « béance existentielle » et raison retrouvée vers qui, vers quoi se tourner ?

L'asile ? Lourdes ?

Pour le moment je ne les ai pas trop en « bouche » !

Bon.....on met tout ça à la poubelle ??!.....

ON verra....

Jacques François

« Peu de gens savent être vieux » - La Rochefoucauld



Coup de griffe ... de Chap's



Corruption dans la Principauté : Albert II veut faire place nette...

Attention toutefois à ne pas trop creuser, au risque d'écrouler « Le Rocher » !

Elle séduit de plus en plus de gens pour isoler leur maison...

La paille, ça les botte !

Tour de France : question pour un champion...

Amstrong aurait-il fait des émules ?

Des heures d'attente aux urgences hospitalières...

Désormais, les patients doivent vraiment l'être !

Fêtes foraines : les manèges de plus en plus chers...

Plus qu'un tour sur le Grand-Huit, c'est son prix qui donne le vertige !

Des femmes agressées lors de leur jogging en forêt...

Au fond des bois, certains hommes deviendraient-ils pires que les loups ?

Prigojine flingué en plein vol : le Kremlin nie toute implication...

On aurait été étonné du contraire !

A 94 ans, Hugues Aufray a épousé sa compagne...

Mariage plus vieux, mariage heureux ?

Donald Trump face à ses juges...

Leurre de vérité ?

Après les maltraitances dans les EHPAD, voici maintenant celles des crèches...

Jeunes et vieux, même combat ?

Larcher, réélu Président du Sénat pour la 5^e fois et pour 6 ans supplémentaires...

Et rebelote en 2029 ?

Mondial de rugby, quart de finale :

❖ **Présent partout sur le terrain, le capitaine du XV de France a le don d'ubiquité...**

Antoine, c'est comme « Dupont et Dupond » !

❖ **L'ailier sud-africain a contré le coup de pied de l'arrière français Thomas Ramos...**

Cheslin Kolbe, c'est l'homme qui court plus vite que son ombre !

❖ **Bien qu'étant ophtalmo de formation, l'arbitre n'a pas vu plusieurs fautes évidentes...**

En rentrant en Nouvelle-Zélande, il ferait bien de consulter chez un confrère !



Il y a quelques mois, Chat GPT (lancé le 30/11/2022 par Open AI) a surgi dans l'actualité. Cela a donné lieu à de multiples questions dans les médias, et j'imagine, en beaucoup d'entre nous, comme une effraction de la science-fiction dans notre vie quotidienne. L'IA, devrais-je dire les IA car l'intelligence artificielle a de nombreuses applications, est aujourd'hui le lieu de tous les fantasmes, de toutes les craintes et de tous les espoirs. Et pourtant ce n'est pas nouveau : le tri des spams dans les messageries électroniques, c'est l'IA ; le déverrouillage des smartphones par empreinte digitale c'est l'IA... Pour ceux qui s'en souviennent, Deep Blue, un supercalculateur américain a battu Gary Kasparov, champion du monde d'échecs, en 1997.

En fait, l'IA en tant que programme de recherche a déjà presque 70 ans ! « L'idée de concevoir un moyen de programmer un ordinateur pour qu'il forme des concepts et des généralisations »¹ est née dans le cerveau de quelques informaticiens et mathématiciens en 1955. On connaît la suite...jusqu'à ChatGPT et l'emballement qu'il suscite. ChatGPT a atteint 100 millions d'utilisateurs en 2 mois alors qu'il a fallu 9 mois à TikTok et 30 mois à Instagram pour atteindre ce niveau.²

Comme toute invention technologique, l'intelligence artificielle peut être à la fois dangereuse (surveillance accrue des individus, reconnaissance faciale...) et potentiellement source de progrès dans certains domaines (applications médicales...).

L'essayiste américaine, Meghan O'Giebly, spécialiste des problèmes éthiques liés à l'IA, affirme que cette « IA est potentiellement très dangereuse et transformatrice, principalement parce que nous ne pouvons en comprendre pleinement le fonctionnement. Les personnes qui conçoivent et construisent cette technologie ne peuvent voir les connexions que le modèle établit, ni les modèles internes qu'elle élabore sur le monde [...] C'est précisément ce qui fait qu'il est difficile de prédire comment les nouvelles compétences développées par l'IA transformeront le monde... »³ Meghan O'Giebly dit encore : « Beaucoup de personnes qui développent ces technologies chez Google ou Open AI pensent à leur travail en termes moraux et éthiques, ils disent qu'ils essaient de rendre le monde meilleur. Mais en réalité, leur motivation est... le profit »⁴. Et effectivement, Open AI, qui était au départ une organisation à but non lucratif, est aujourd'hui cotée en bourse à plusieurs dizaines de milliards de dollars. On comprend donc aisément pourquoi Amazon a dépensé en 2022, 70 milliards de dollars en recherche et développement et pourquoi Microsoft s'est rapproché d'Open AI.⁵

Par ailleurs, sous ce développement effréné, se cache une réalité dramatique. Selon une enquête du Times, Open AI fait appel à des sous-traitants, qui pour entraîner et vérifier les réponses de l'IA, emploient des salariés de pays pauvres, micro travailleurs payés 2 dollars de l'heure et œuvrant dans des conditions dégradées.

¹ « Ainsi naquit l'AI » Philosophie Magazine Hors série N°57

² Alternatives Economiques

³ « Dans la caverne des IA » Philosophie Magazine Hors série N°57

⁴ « Dans la caverne des IA » Philosophie Magazine Hors série N°57

⁵ Alternatives Economiques

De plus, il n'y a aucune transparence sur les données utilisées pour entraîner l'IA. Celle-ci ingère les travaux des auteurs sans leur autorisation dans le but d'affiner la technologie, ce qui pose la question des droits d'auteur. D'une façon plus générale, quelles peuvent être les conséquences de l'utilisation de l'IA en terme d'emplois ? Les scénaristes, les comédiens, les doubleurs de voix dans les films redoutent de devenir obsolètes. Pour le moment, aucune étude d'impact n'a été réalisée. Cependant, l'OCDE affirme que 32% des emplois dans le monde seront profondément transformés par cette utilisation⁶. On peut déjà citer une entreprise française, Onclusive, qui va réduire de moitié ses équipes donc licencier plus de 200 salariés, pour les remplacer par des ordinateurs boostés à l'intelligence artificielle⁷. Le premier plan social lié à l'IA, d'autres suivront.

A quel moment nous a-t-on demandé notre avis sur ces technologies qui ne sont pas neutres ? On nous répète *ad nauseum* que la super intelligence artificielle est à venir, nous devenons alors plus susceptibles de l'appréhender comme inévitable et donc moins enclins à prendre des mesures contre elle ou à la critiquer. Pourtant la question se pose bel et bien : est-ce que tout ce qui est technologiquement réalisable doit être réalisé ? C'est là que l'intelligence humaine est censée intervenir et faire des choix.

En effet, notre intelligence ne se réduit pas à une puissance de calcul, elle se manifeste par notre capacité à agir en situation, à imaginer, à créer des explications. L'esprit humain ne raisonne pas comme une machine, il est en « capacité de penser et exprimer des choses improbables mais pertinentes et est également capable de penser en termes moraux ». A ce jour, ChatGPT ne sait pas discerner la pertinence de ce qu'il produit et a besoin de l'entraînement des humains pour éviter qu'il ne propose à un problème des solutions immorales voire criminelles. La machine ne choisit pas, elle décide, alors que rien n'est déterminé une fois pour toute dans le jugement humain, il y a toujours un choix possible. Joseph Weizenbaum, informaticien, disait « *la science a promis à l'homme le pouvoir. Mais comme c'est si souvent le cas quand les gens sont séduits par une promesse de pouvoir, le prix est la servitude et l'impuissance. Le pouvoir n'est rien s'il n'est le pouvoir de choisir* ».

Une machine peut-elle ressentir des émotions ? Pour ce faire, il lui manque une chose essentielle, un corps, le nôtre, celui qui pleure, dont les tripes sont nouées ou la gorge serrée.

Alors, certes, ChatGPT peut produire un poème à partir de la quantité astronomique de données dont il dispose et des modèles de langage qu'il peut utiliser. Mais il n'est pas capable (le sera-t-il un jour ?) de créer un texte singulier et unique d'un auteur qui aura écrit un poème avec sa chair, son histoire personnelle et la somme d'émotions dont son vécu est constitué. Dit autrement, l'IA n'a pas l'expérience subjective que nous avons. La subjectivité humaine peut nous conduire à faire des mauvais choix mais elle fournit des explications à ces décisions. Juste un exemple qui prouve que l'IA n'en a pas la capacité.

Meghan O'Gieby⁸ raconte qu'il y a quelques années, dans le Wisconsin, un homme a été condamné à une peine exceptionnellement sévère. Lorsqu'il a demandé pourquoi sa peine de prison était aussi longue, on lui a répondu que l'algorithme l'avait identifié comme présentant un risque élevé pour la communauté. Lorsqu'il a demandé plus d'explications, personne n'a pu lui dire pourquoi l'algorithme avait pris cette décision. Outre les jugements rendus dans un tribunal qui s'appuient sur les textes légaux, nous produisons des jugements basés sur nos valeurs et notre conscience. L'intelligence artificielle en est complètement dépourvue.

Cet article est parfaitement subjectif, nourri d'arguments avérés mais choisis. J'espère qu'il laisse la porte ouverte à la réflexion personnelle et à la curiosité pour aller vers d'autres articles sur le sujet. Peut-être Chap's imaginera-t-il quelques coups de griffe...

Une chose me paraît certaine. A Saint-Michel de Chabrilanoux, l'intelligence artificielle ne pourra, ni reproduire, ni s'attribuer notre rire, et encore moins nos rêves et notre imaginaire.

Aline Carouge

⁶ Philosophie Magazine Hors série N°57

⁷ Médiapart 18-09-2023

⁸ « Dans la caverne des IA » Philosophie Magazine Hors série N°57

**DE QUELQUES CONTRADICTIONS
ET HYPOCRISIES
(DES FOIS QU'ON EN
MANQUERAIT)**

Par Jean Pierre Meyran

On aura rarement vu période plus agitée, socialement, psychologiquement, émotionnellement, planétairement. Ce qui sera étudié ici est le décalage de plus en plus ahurissant entre la parole officielle et la réalité vécue, comme si nos brillants décideurs, sur leur petit nuage, croyaient en la simple vertu des formules magiques pour changer la réalité. En cela, notre Macroninou préféré est un champion, mais il est loin d'être le seul à exceller dans ce brillant exercice...

**COMMENT AVOIR PEUR DE LA FIN DU
MONDE CLIMATIQUE, ET AVOIR
CONFIANCE EN LA VIE QUAND MÊME ?**

L'alerte a été donnée : les français « font » moins d'enfants, annonçaient récemment les journaux et magazines ! Bon, déjà, le choix de ce verbe « faire ». On ferait des enfants comme on fait un gâteau ? S'engager dans la parentalité suppose un minimum de confiance en l'avenir, non seulement le sien propre, mais aussi et surtout celui de l'enfant, « quand il sera grand ». Très à la mode, le mouvement « No Kids », (Pas d'Enfants), pour le bien de la terre.

« L'éco-anxiété, ce n'est pas nouveau, rappelle toutefois Didier Breton, chercheur à INED. En 2005, lors d'un congrès mondial sur la population, 25 à 30 % des jeunes européens disaient ne pas vouloir d'enfants. Or, un certain nombre d'entre eux en ont eu, ce qui montre que les déclarations à 19 ou 20 ans n'ont pas forcément un caractère prédictif. »

On nous bassine par ailleurs avec l'urgence climatique, et nombre de jeunes gens, hommes et surtout femmes, ne veulent pas avoir d'enfant, « pour l'empreinte « écologique » et pour « sauver la planète ». Alors il faudrait savoir : s'il y a catastrophe en cours de livraison, soyez cohérents, ô nobles décideurs, et ne vous plaignez pas de la baisse de natalité ! Ou alors faites le nécessaire, de façon à ce que les jeunes non-encore-parents puissent avoir le désir de le devenir ! Mais consolons nous, la France a (encore) l'indice de fécondité de plus haut d'Europe : 1,83 enfant par femme, le plus faible étant Malte, avec un indice de 1,13 enfant par femme (Insee, chiffres de 2020).

**CLIMAT ET SCIENCE :
UN NOUVEAU MATRAQUAGE.**

Il fut un temps, pas si vieux -mais cela semble déjà si loin- où sévissait un virus, dont on parle encore de temps en temps. On nous assommait tous les jours avec le « nombre de morts », et on nous assurait que le grand sauveur, le vaccin béni, éradiquerait tout cela.

La peur était savamment entretenue. Les mesures prises, « avec toute la rigueur scientifique » naturellement, le vaccin « étudié parfaitement dans les règles » et « à l'efficacité prouvée », garantissaient qu'on devait faire confiance absolument en la Science.

Résultat des courses : ce qu'annonçaient quelques affreux « complotistes » dès le départ a été au final confirmé par les instances officielles elles-mêmes, ou encore par les laboratoires. Mais tout doucement, ça n'a jamais fait la « une » des journaux. Pensez donc, il est très vexant de réaliser qu'en fin du compte on s'est (un peu) trompés (beaucoup ?).

Entre autres :

-Le vaccin a été tartiné de partout alors qu'il était encore en phase 3 des essais. Pas au point, donc.

-Pfizer a reconnu que ses augustes chercheurs et développeurs du produit ne savaient pas exactement évaluer son degré d'efficacité.

-On nous avait « vendu » que le Vaccin nous empêcherait autant d'attraper le Virus que de le transmettre. Protection totale ! Aussi illusoire qu'une crème solaire « écran total ». Au final, très officiellement, il n'empêche pas de l'attraper ou de le transmettre, et tout au plus protège-t-il des attaques graves. Si cela avait été dit dans les temps, je ne pense pas que le « passe sanitaire » issu d'une vaccination obligatoire aurait été si facilement admis dans la population.

-Sans parler du cirque autour du masque, des effets secondaires ahurissants, passés sous silence, ou encore de la totale opacité des contrats d'achat passés entre l'Union Européenne et Pfizer, -n'est ce pas, Madame Van der Layette ?

Avec cela, faut-il s'étonner que la Sainte Parole Scientifique soit, maintenant, de plus en plus souvent remise en cause ?

Beaucoup de personnes disent, ou du moins pensent très fort : « Après vos carabistouilles sur le Covid, on ne vous croit plus ! ». De nombreuses personnes ayant bien sagement eu leurs trois doses, quand ce n'est pas quatre, en ayant cru de bonne foi la parole officielle, se sont vues atteintes d'effets secondaires fort désagréables, pour rester poli,

pour lesquels on s'était bien gardé de mettre en garde. La nouvelle campagne de vaccination contre le Covid, lancée ce 2 Octobre, est partie pour faire un flop bien flapi. Ça ne « prend » vraiment pas (... ou plus) !

Le Covid étant passé de mode, et la peur n'ayant pas été assez profonde et généralisée, voici un matraquage « scientifique » de même ordre, sur tous les média, au sujet du climat et de la nécessaire et affirmée comme indispensable « décarbonation » de nos économies et sociétés. Admettons. Telle est la parole officielle. Que le climat se modifie est toutefois constatable.

Il se trouve bien évidemment quelques réfractaires, qu'on n'appelle plus « complotistes » mais « déniéristes », qui n'envisagent pas la responsabilité humaine dans le « réchauffement climatique », puisqu'ils en dénie la réalité, validée par la Science. Ce qui n'empêche pas les bouleversements du climat, avec ou sans intervention humaine à la source.

Les plus affreux des « complotistes » iront même jusqu'à dire que ces dérèglements sont un fait exprès, certes issu de l'activité humaine, mais essentiellement du fameux projet HAARP, (High-frequency Active Auroral Research Program, en toute simplicité) ces émetteurs de hautes fréquences dans la ionosphère, dont le premier « centre » a été posé en Alaska parce que bien sûr c'est une invention américaine. Ces installations existent bel et bien. Après, quelle en est la vraie finalité ? On n'en sait toujours trop rien, au vu du « secret défense » lié à ces choses là, surtout aux USA, où on ne rigole pas avec ça ; et je crains que la parole officielle expliquant la chose ne veuille l'édulcorer sérieusement, puisque les intentions réelles, d'abord militaires (original, non ?) sont généralement assez inavouables, et rarement émises pour le bien être des populations... Ce n'est pas pour rien que les Etats-Unis ont refusé de signer le Protocole de Kyoto de 1997 qui fixait des objectifs pour la réduction du dioxyde de carbone. Les conséquences de cette technologie militaire sur le climat mondial ne sont pas un objet de discussion ni de préoccupation, qu'on se le dise.

Portant exclusivement sur les gaz à effet de serre, le débat en cours sur les changements climatiques ne dérange en rien les objectifs stratégiques et de défense de Washington, capable de provoquer des perturbations du climat. Une arme merveilleuse. Ni ceux de Moscou et de Pékin, dont on ne sait pas grand-chose non plus...

Nous retrouvons ici les mêmes phénomènes de « vérité absolue » et incontestable. J'ai même eu l'occasion de

« tomber » sur une émission de radio du service public, invitant les auditeurs à témoigner sur « comment arrivaient-ils à convaincre les sceptiques de leur entourage de la véracité du réchauffement climatique et de l'urgence absolue de prendre les mesures nécessaires ». J'avais déjà lu en son temps des articles, similaires dans la démarche, sur « comment convaincre les Antivax ». Les outils proposés, les « arguments », sont sensiblement les mêmes : afficher des « faits » incontestables.

C'est ici où ça commence à coincer : les « faits » annoncés, issus d'une parole officielle, même s'ils sont vrais, rencontrent dans la population une méfiance qui s'accroît, puisqu'on peut prendre un fait pour prouver une chose, et un autre fait pour prouver son contraire, comme on le fait avec les chiffres, qui sont censés eux aussi ne pas mentir. « On nous a eus une fois avec le « vaccin », on se méfie maintenant. » *« Des études scientifiques très solides montrent que lorsqu'on tord le bras aux citoyens comme on l'a fait avec le passe sanitaire, on perd leur confiance. Sitôt qu'on relâche l'étreinte, ils rentrent dans des comportements d'évitement. »* (Dr. F.Alla, CHU de Bordeaux, 2 Octobre 2023)

A noter l'astuce des « faiseurs de peur » : avec le Covid, on « sauvait » surtout les « fragiles », et les « vulnérables », les personnes âgées donc. Je ne sais pas si le fait de « survivre » (ou de mourir) cloîtrées sans voir personne les a beaucoup aidés, et leur a bien remonté le moral, mais enfin, on les a « sauvées ». Comme quoi la « vie » pour nos décideurs est juste limitée au fait d'être vivant. Seul et abandonné, on s'en fout, du moment que vous n'êtes pas mort.

On a pu dire que la jeunesse avait été sacrifiée pour sauver la vieillesse. Soit. Il est vrai que ce sont les retraités qui votent Macron, plus que les jeunes.

Avec le « climat », ce sont les jeunes qui sont visés. La fameuse « eco anxiété » touche beaucoup plus de jeunes gens que de retraités. Les jeunes gens ont l'avenir devant eux (et l'avenir dans une planète annoncée comme létale n'est pas très enthousiasmant, on en revient à « ne faisons plus de bébés si c'est pour les balancer dans un monde pareil »), les retraités ont encore de fort belles années devant eux, certes, mais moins...

La peur du virus avait atteint donc en priorité les adultes, qui ont imposé des conditions de vie intenable aux enfants (et à leurs parents) et aux étudiants. La « crise climatique », qui monopolise les médias, touche surtout les plus

jeunes, pilotés et stimulés au départ par cette adolescente suédoise, Greta Thunberg. Laquelle, lors de sa célèbre première intervention à l'ONU, n'avait pas dit « Courage ! Rassemblez vos forces ! », mais avait asséné sur tous les tons « Ayez peur ». Pour stimuler la résilience et l'enthousiasme, je ne suis pas sûr que ce soit le bon slogan.

PERTE DE CONFIANCE : FAUT-IL S'ETONNER DE L'ARRIVÉE DES EXTRÊMES ?

La Sainte Parole Scientifique n'a plus pour beaucoup sa valeur de dogme, puisqu'il est avéré qu'on peut lui faire dire tout et son contraire. Surtout dans les domaines qui peuvent impacter la vie du citoyen, et donc pouvant être récupérés par le et la politique : la science médicale, et aujourd'hui la climatologie. Les sciences moins quotidiennes restent tout à fait fiables, puisqu'elles ne se mélangent pas avec des intérêts politiques ou financiers : l'entomologie, l'astronomie, les mathématiques pures ne concerneront que très peu nos vies concrètes. A ce titre, ce qui s'y dit est tout à fait « crédible ». La place qu'a prise la climatologie depuis que le « virus » est sorti du premier rôle de la scène mondiale ne manque pas de m'interroger.

De l'autre côté, la parole politique est presque totalement décrédibilisée. Qui peut croire encore les « paroles magiques » de Macroninou ? Le monde politique ne suscite plus guère d'espoir, puisque, quelque soit le choix final, la perte de souveraineté des états européens au profit d'une norme supra nationale de droit Européen dicté à Bruxelles par une commission non élue (Rebonjour Madame Von Layette) lie et soumet le personnel politique à cette idéologie officielle, en l'occurrence techno-ordo-néo-libérale. Ici, Macroninou est un très brillant élève, enthousiaste en plus, parce qu'il y croit très fort.

Aura-t-on une Europe des nations, qui veuille dire autre chose qu'un marché dérégulé ? Non, a dit Ursulette (prénom de Madame von Layette, désolé pour la double irrévérence, mais c'est irrésistible...). Il s'agit bien sûr d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission Européenne, qui depuis quelques années a pris un rôle et un pouvoir considérables, au service exclusif de l'Ordo Libéralisme le plus dogmatique, de la tendre « Concurrence Libre et Non Faussée » (hum hum) et ce genre de chose).

On veut ainsi ouvrir -c'est un projet- l'Europe aux Balkans occidentaux, et même à la Georgie, de façon à avoir au sein de cette Union de la main d'œuvre bon marché. Dumping social,

on appelle ça. Le polonais devenant trop cher, vive l'ukrainien, et si l'ukrainien se met à râler, vive le macédonien ou le géorgien, cheap and best ! Et la Turquie frappe à la porte depuis des années. Ce qui nous ferait, en cas d'admission (ça n'a pas l'air d'être pour tout de suite) une Europe avec des frontières avec l'Iran.

La notion d'Europe ne veut plus dire grand' chose culturellement parlant ; tout au plus est-ce considéré un pâté de pays rattachés au « bloc occidental » à économie de marché dominé par les Etats-Unis, et, pour la plupart de ses membres, « Otanisé », c'est-à-dire appartenant à l'OTAN, alliance militaire dominée par ces mêmes Etats Unis. L'Europe de l'Eurovision, ce merveilleux concours de chansons pour la plupart chantées en anglais, s'étend, vous l'aurez remarqué, jusqu'à Israël et l'Australie, en passant par l'Arménie et l'Azerbaïdjan...

La parole politique masque donc la soumission à cette idéologie, à cette religion, la soumission au Dieu du Marché. Les gens, hormis ceux et celles qui en profitent bien (dans les quartiers boboisés de Paris, par exemple, sans parler des quartiers « comme il faut », Neuilly, etc...), ne croient guère en ce Dieu là, dont les merveilleuses promesses ne sont jamais tenues, comme celle du ce merveilleux « ruissellement » des richesses des riches vers les plus pauvres. Vous avez vu ruisseler quelque chose, vous ? Moi, pas, et je ne parle pas que pour moi... Si « ruissellement » il y a, il est dans le système social de redistribution à la française, que les vigoureux technos détricotent avec ferveur depuis longtemps déjà Pour beaucoup de gens, la parole politique « raisonnable » ne vaut plus un clou, et les institutions ne sont plus fiables. Ce qui rend les tentations vers les extrêmes, qu'ils soient de droite ou de gauche, très fortes.

Que penser de nos belles valeurs républicaines quand notre aimable, très technocrate et ordo libérale première ministre Elizabeth Borne vient de faire passer la loi de programmation pour le budget de l'Etat de 2024 par un douzième recours au fameux article 49-3, celui qui avait déjà permis de faire passer cette réforme des retraites ? Et le ministère de l'éducation voudrait programmer des « cours d'empathie » dans les établissements, pour que cesse le harcèlement des élèves sur d'autres, qui prend des proportions pas possibles ? Quelle bonne blague !

Avec l'empathie exquise dont fait preuve le gouvernement, certes par mode de rustines, une prime par ci, une aide par là, (il faut avouer

tout de même que le « quoi qu'il en coûte » des aides pendant le Covid a évité de nombreux effondrements d'entreprises), faut-il s'étonner que l'empathie soit aussi mal servie, puisqu'il s'agit de servir le budget, l'austérité, le Marché Divin, et certainement pas l'humain ?

Quand l'exemple de l'absence totale d'empathie vient d'en haut, des « élites » (et en l'occurrence, posé par une femme, mais Macroninou est très doué pour ça aussi), il ne faut pas s'étonner que la « fraternité » de notre belle devise soit bien mal en point. Déjà que l'égalité est malade, et la liberté, bien circonscrite, comme on la vu avec les confinements divers et le « passe sanitaire » lors de l'épisode covidal.

Il ne faut pas s'étonner alors de voir les extrêmes prendre de plus en plus de place, catalogués de ce mot méprisant de « populisme », autant à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche, mot qui porte la même charge de mépris que « complotiste » : avec un populiste, ou un complotiste, qualificatif donné par ceux qui « ne le sont pas » et qui sont donc dans « le vrai », le débat est clos avant même de commencer, on ne discute pas avec « ces gens là » qui ne comprennent rien. A noter que ce rejet fonctionne dans les deux sens...

Le mot de populisme pointe avant tout le rejet des élites, perçues comme coupées du « peuple », qui seul aurait gardé du bon sens. A contempler nos élites politiques, technocratiques et économiques, on peut supposer que ce n'est pas tout à fait faux... C'est un des points de base du discours d'extrême droite, et tout n'y est pas idiot sur ce point précis (et celui là seulement). C'est après que ça dérape sérieusement, dans la peur de l'autre, la peur du déclassement, la fermeture (pouvant aller jusqu'au racisme le plus débridé), l'identitarisme et la frustration ! La peur.

Le discours de gauche ayant abandonné depuis longtemps les questions sociales, nous avons donc une extrême gauche focalisée sur les questions sociétales, la défense des minorités, le wokisme, etc. Tout n'y est pas idiot non plus, mais c'est après que ça dérape, dans la promotion d'un communautarisme à l'anglo-saxonne, miroir inverse très exact de l'identitarisme de l'extrême droite, et d'un citoyen-roi, comme on dit « un enfant roi » valorisant uniquement le statut de victime (de discrimination ou autre), et qui comme telle a tous les droits. Quant au parti écologiste, puisque l'écologie est devenue un thème pour toutes les tendances, il ne s'adresse plus guère qu'aux urbains, en parlant joliment de pistes cyclables, de ZFE, (Zones à Faibles Emissions), sans tenir compte des territoires ruraux.

C'est ce que révèle l'extension de ce terme si mignon qu'on met à toutes les sauces, le « vivre ensemble ».

Pourtant, derrière ce concept en apparence « humaniste » se cache une attaque en règle contre le contrat social républicain, et l'objet d'un des plus spectaculaires bouleversements philosophiques connus par la société française depuis l'après-guerre. Si, si. On ne dirait pas, comme ça !...

Revenons au point de départ : en France, la vision contractuelle de la société se dessine sous la plume de Jean-Jacques Rousseau en 1762 dans le célèbre *Du Contrat social*. Il s'agit d'un pacte d'association où l'individu décide d'abandonner l'état de nature pour se constituer en corps social.

Expression de la volonté générale, au-delà des intérêts particuliers, ce modèle politique garantit les libertés et surtout la souveraineté du peuple. « *Le cœur du cœur de ce qui s'incarne à partir de 1789, c'est l'idée que le citoyen individuel n'existe que par sa participation à la chose publique, faite de lois qui doivent obéir à la raison* », précise l'historien M Gauchet. Puis : « *Volonté plus raison, cela donne la volonté générale. Le pouvoir en commun suppose l'uniformité dans son application.* » « *Le vivre-ensemble, c'est "venez comme vous êtes" et tout se passera bien, par harmonie préétablie, c'est la simple coexistence contre la volonté générale, autrement dit, l'individualisation radicale et privatisation complète* ». Voilà qui est très critiqué par la pensée dominante actuelle, tout de même assez sectaire aussi dans son genre faussement compassionnel et « bienveillant », autre mot mis à toutes les sauces.

Le touchant vivre-ensemble ne serait-il qu'un agent infiltré du multiculturalisme à l'anglo-saxonne ? Adieu donc l'intégration et l'assimilation chères à la pensée républicaine, des concepts jugés au mieux dépassés, au pire discriminatoires. Le contrat social fondait-il les individus dans un moule commun de mœurs et de principes ? L'idéal du « vivre-ensemble » promeut au contraire leur cohabitation au sein d'une mosaïque de communautés, la paix sociale reposant sur l'acceptation tacite des différences culturelles des autres, ce qui est bien dans l'air du temps. Pour l'« acceptation tacite », ce n'est pas tout à fait ça, on dirait.

Il est entendu que la « République » avait eu aussi ses rigidités, et que les révoltes de Mai 68 contre cela, en partie, ont ouvert le chemin de l'individualisme, qui triomphe actuellement.

Les étudiants écrivaient « Il est interdit d'interdire » sur leurs banderoles. Que revendiquent donc d'autre les grandes entreprises, GAFAM et collègues, si ce n'est cela ? Que réclame donc le sacro saint marché ? La dérégulation, c'est-à-dire, « il est interdit d'interdire (d'accroître les bénéfices, de pratiquer le moins disant social, etc.) ». Quand on nous dit avec des trémolos que les valeurs républicaines doivent promouvoir le vivre ensemble, il me semble qu'il y a tromperie sur la marchandise, et un contre sens remarquable ! Ce sont d'autres valeurs qui sont mises en avant, ni meilleures ni pires, mais certainement pas « républicaines » au sens premier du terme. Et « bienveillantes », encore moins.

SAUVER LA PLANÈTE : VIVE L'ÉLECTRICITÉ ! LE DILEMME DE L'ÉNERGIE

Il faudra qu'on m'explique comment on fournira en électricité toutes ces merveilleuses voitures électriques qui sont invitées avec empressement à remplacer les véhicules à essence ou pire encore, *vade retro dieselas*, au gazole. Et comment toutes ces merveilleuses pompes à chaleur sensées décarboner le chauffage des maisons et autres immeubles seront alimentées en courant électrique, surtout si on doit fermer les vilaines centrales nucléaires. Avec un prix de l'électricité calculé selon des normes européennes aberrantes, ce qui nous a valu cette augmentation ébouriffante des tarifs (oui mais c'est la loi du marché) (encore lui, Dieu tout puissant) et une privatisation rampante d'EDF.

D'un côté donc, « électrifiez moi tout ça » et de l'autre « oui mais on n'assurera pas la production de courant nécessaire », ce qui ne se dit pas bien sûr. Éoliennes et panneaux solaires propres et décarbonés pour tout piloter ? Ce n'est pas pour demain.

Depuis l'Antiquité, l'énergie est aussi au cœur des civilisations. Dans la Rome Antique, et autres empires de la même époque, on avait trois sortes d'énergies : le bois pour se chauffer, les animaux, pour se déplacer et tirer les charrues, et surtout, les esclaves, la main d'œuvre gratuite, sur laquelle reposait la prospérité romaine (comme la grecque, d'ailleurs, et d'autres encore). Et, de façon marginale, l'énergie hydraulique ou éolienne pour faire tourner quelques moulins.

Plus tard, en France, plus d'esclaves, mais des serfs liés à leur terre. Fut-ce mieux ?

Voilà la révolution industrielle. Une première technologie magique : la Vapeur ! Avec la création des usines en Angleterre, et donc la venue de paysans transformés en ouvriers ou en mineurs (le charbon est arrivé entre temps) qu'on faisait vivre dans des conditions encore pire que celle d'esclaves.

Puis voici la deuxième merveille : le Pétrole ! Abondant, bon marché, quelle aubaine ! Le monde en a bien profité, certains pays plus que d'autres c'est entendu. Voici que le pétrole est devenu le diable.

LE DILEMME HUMAIN

Depuis qu'il y a une humanité, la seule question valable est celle-ci : « Qui va donc faire les travaux pénibles pour que certains puissent vivre avec plus d'aisance, de confort, et de facilité » ?

Comme nous sommes des habitants d'un pays riche, nous nous sommes habitués à ce que d'autres que nous fassent les travaux pénibles, que « plus personne ne veut faire ». En effet, qui veut spontanément être éboueur, travailler dans une plate forme téléphonique, être marin dans un cargo pétrolier, ramasser des fraises en Espagne ou des primeurs en Languedoc, ou aller extraire du cobalt au Congo, le tout pour un salaire de misère, si ce n'est pour survivre ? Ce n'est le « rêve d'épanouissement personnel » de personne et encore moins « un projet de vie » ou l'« accomplissement de ma légende personnelle ». On fait des reportages fort intéressants sur ces trentenaires ou quarantenaires qui quittent un « bullshit job » (= « boulot de m... », en anglais) en ville comme on dit, pour se reconvertir dans mille activités « qui donnent du sens au travail », de préférence dans des villes plus petites ou à la campagne. C'est fort bien pour ceux ou celles qui peuvent le faire. Mais il y aura toujours besoin de gens pour accomplir des travaux dont le sens et le chemin d'épanouissement est moins évident, comme plongeur dans un restaurant ou autre, par exemple : la restauration comme le BTP est un des secteurs qui a le plus de mal à recruter pour ce genre de boulots à horaires décalés, pas bien payés, et moyennement épanouissants. On trouvera bien un migrant qui sera content de le faire ! Parce que l'argument massue est « que les gens sont devenus fainéants et ne veulent plus travailler ».

Voilà donc les migrants dans le paysage.

Attitude n°1, humaniste, « de gauche » : il faut tous les accueillir au nom de la dignité humaine. Le pape François curieusement a une attitude

proche, ce qui énerve les catholiques à l'ancienne, « de droite toute », en particulier aux Etats-Unis.

Attitude n°2, de « droite bon teint », « business-friendly » : « nous avons besoin de main d'œuvre sélectionnée, autant qualifiée (médecins par exemple) que non qualifiée, et dans tous les cas, moins chère que ce nous payerions un français ».

Un peu plus à droite, ça donne « ah non alors, on n'est plus chez nous ». Un peu plus à droite encore, et voilà « le grand remplacement ».

Or, ils accompliront les tâches que plus personne ne veut faire. C'est le postulat du patronat : on a besoin de cette main d'œuvre bon marché, qui ne rechigne pas aux travaux pénibles et aux horaires impossibles, parce que les braves citoyens, hypnotisés par leur quête d'identité, et leur désir de « sauver la planète » tout en trouvant « du sens à leur travail », ne veulent bien sûr pas de ces métiers là. C'est la grande hypocrisie des Etats-Unis, qui à la fois érige des murs à la frontière mexicaine, et laisse entrer des milliers de clandestins latinos sous payés, dont l'économie a besoin.

L'économie ? Comprendre : les entreprises qui cherchent toujours à payer les gens le moins possible, puisque l'important c'est « la compétitivité », toujours sacro sainte. C'est un invariant humain.

L'esclavage a pris d'autres visages, mais il est toujours là.

Et pour boucler la boucle, les migrants relanceront la natalité de ces pays vieillissants dont les femmes ne veulent plus faire d'enfants pour « sauver la planète » !

D'où l'hypocrisie remarquable de la commission européenne, et donc de madame van Layette, sa présidente (vous vous serez aperçu.e.s que je l'adore), qui veut beaucoup de migrants, c'est bon pour l'économie ordo libérale « compétitive », mais doit dire qu'elle n'en veut que peu, parce que l'opinion publique dans tous les pays européens ne bondit pas d'enthousiasme à l'idée de se faire « envahir ».

GUERRES, INFLATION, ET GRANDES HYPOCRISIES (encore ? mais oui !)

La « nouveauté depuis cette date désormais mémorable du 24 Février 2022, l'attaque de l'Ukraine par la Russie. Une seule parole officielle : l'Ukraine est forcément « gentille ». Il est vrai que Poutine entretient le tropisme inhérent aux tsars russes : « c'est par la force qu'on obtient ce qu'on veut », et que dans

le genre « autocrate sociopathe » il est assez remarquable. Et toc. On oublie que longtemps, cependant, l'Ukraine, elle, fut classée dans la catégorie peu reluisante des états mafieux, et depuis 2014 elle faisait la guerre à ses minorités russophones de l'est : qui en a parlé ? Et soudain, elle serait devenue un parangon de vertu ?

Malgré la résistance du peuple et de l'armée Ukrainienne, j'ai des doutes sur la moralité des élites de ce pays. Quant aux récits « officiels »... Le récit officiel russe (une Ukraine nazie qu'il faut dénazifier) est tenu pour « fake » par l'Occident, et le récit occidental, atlantiste et otanisé est tenu pour « fake » par la Russie. Chaque camp considère que seul son récit est vrai. Où est donc la vérité ? Chez « nous » ou chez « eux » ? Ou encore « ailleurs », et finalement ni chez l'un ni chez l'autre ?

Conséquence : déséquilibre dans les fournitures de l'énergie pour nos pays, et inflation. Et qui se réjouit de l'inflation ? Notre Etat, et le ministre des finances plus particulièrement, car cela diminue en fait la dette extérieure, du fait de l'affaiblissement de la monnaie. Car il faut bien rembourser tous les emprunts faits au moment du « quoi qu'il en coûte ». Et, accessoirement, les entreprises de l'agro alimentaire ont goulûment augmenté leurs marges, et le soutien en armement de l'Ukraine a permis à certains pays de se débarrasser de vieux machins un peu obsolètes.

Le « complexe militaro industriel », comme on dit, est ravi car il faut à présent fabriquer à nouveau des armes dernier cri, puisqu'on a puisé dans nos réserves, qui ne sont pas extensibles à l'infini, pour aider ce pays. Vive l'extraction poussée de métaux et l'usage immodéré des énergies fossiles pour fabriquer toute cette quincaillerie ! Et on nous parle de « sobriété » et « décarbonation ». Oui mais « c'est pour la bonne cause » : il faut réarmer le monde. Les morts, autant Russes qu'Ukrainiens, comptent pour du beurre dans cette équation, comme cela a déjà été le cas lors des deux guerres mondiales. L'important est l'enrichissement de certains, comme toujours. Une guerre, c'est génial pour les affaires !

C'est la seule vérité incontestable, dans cette affaire, comme dans toutes les guerres modernes.

Sauf quand il n'y a pas de business à faire. L'Azerbaïdjan vient de « reconquérir » par la force le Haut Karabakh, arménien. 120000 habitants, arméniens, ont quitté cette enclave. Epuration ethnique. Sans être un génocide, l'intention est la même : on vire les arméniens

hors de cette terre « ancestrale azérie ». Qui s'en émeut par chez nous ? Personne ou presque. Or, s'il n'y a pas qualification en « génocide » sanglant, la communauté internationale (donc : « occidentale ») ne s'émeut pas. Zelenskynou, président ukrainien, a bien eu soin de qualifier l'attaque russe de « génocide », alors que tout de même on en est loin. Mais l'Ukraine ! Que d'intérêts américains, déjà, par là bas ! (Le fils de Joe Biden en fut un brillant exemple) ! Que de gaz, d'énergies, de ressources ! Que d'affaires à faire ! Sauvons le business, celui de l'armement pour commencer.

La minuscule Arménie ? Pas de gaz, pas de diamants, pas de pétrole, juste quelques églises anciennes. Aucun intérêt. Qu'ils crèvent !, ont décidé les décideurs des interventions de « sauvetage ». Surtout que l'Azerbaïdjan voisin, riche en gaz et en pétrole, a des contrats juteux et « indispensables » pour l'Europe, qui a condamné le gaz russe (Vilaine Russie !) avec des sanctions qui affectent plus l'Allemagne et l'Europe que la Russie elle-même. Et les Etats-Unis se frottent les mains, puisqu'ils vendent à l'Europe leur gaz de schiste à prix d'or. Tant d'intelligence m'enchanté.

Et, dernier sursaut de guerre : l'attaque inouïe et sanglante du Hamas sur Israël, ce 7 Octobre. Ici encore, une victime, Israël (ce qui est exact, il a été attaqué, et fortement). Tsahal, (l'armée Israélienne), et les services de renseignements, réputés pour être parmi les plus performants du monde, auraient commis la même erreur qu'en 1973 : n'avoir rien vu venir, en sous-estimant avec condescendance ces palestiniens faméliques et loqueteux), et un « méchant », le Hamas palestinien.

Mais pas un mot dans les médias compassionnels sur ce que l'état d'Israël fait vivre aux palestiniens depuis 1948, en particulier dans la bande de Gaza, sorte de camp de travail à ciel ouvert, et plus encore avec la colonisation effrénée de Cisjordanie. On fait mine de s'étonner de tant de ressentiment et de terrorisme. Vraiment ces gens du Hamas ne sont pas « gentils » ! (Ce qui est exact, au vu des méthodes employées, prise d'otages, etc.). Mais Israël a-t-il été toujours « gentil » avec ce peuple dont il a pris la place ? Je ne crois pas...

L'islamisme intégriste du Hamas fait un assez bon miroir avec le fondamentalisme juif des ultra-orthodoxes qui a pris de plus en plus de place dans la vie politique d'Israël. Dans les deux cas, l'existence de l'autre, de l'« ennemi », est à supprimer. Le Hamas, comme Daech et autres de la même eau, veut éradiquer toute présence autre que sunnite (et donc juive, chrétienne, yézidie, et aussi kurde et chiite, car leur islam n'est pas assez « pur », etc) du monde

musulman, et la ligne dure israélienne traite les palestiniens comme les nazis avaient traité les juifs, comme des « untermenschen », des « sous-humains », les camps d'extermination en moins.

Depuis 30 ans donc, si pas plus, fermentent dans cette bande de Gaza misère, ressentiment, colère, haine, etc. Que cela explose à un moment donné n'est pas étonnant. Le Hamas a eu ainsi de grandes facilités pour recruter des « soldats » bien remontés, adeptes de son idéologie dogmatique et mortifère. Que la population civile gazaouie (2 millions d'habitants...) paye les pots cassés par des représailles israéliennes dures (allez, hop, l'armée israélienne « ordonne » à 1,1 million de gazaouis de dégager de chez eux, et que ça saute !) n'a aucune espèce d'importance, évidemment, ni pour le Hamas, ni pour le gouvernement israélien. Il est donc d'une belle hypocrisie, encore, de ne concevoir Israël que comme un doux agneau innocent et pétri d'humanisme qui recevrait une attaque injuste. Ses gouvernants ont tout fait, depuis longtemps, pour que cela arrive, aidés par la coupable complaisance des occidentaux, Etats Unis en tête... Il existe de nombreux israéliens et palestiniens qui ne partagent pas ces vues dogmatiques et dures de leur société, et qui souhaitent ardemment la fameuse paix. Ils sont inaudibles. En attendant, le bain de sang est à venir, je crains...

ALORS ?

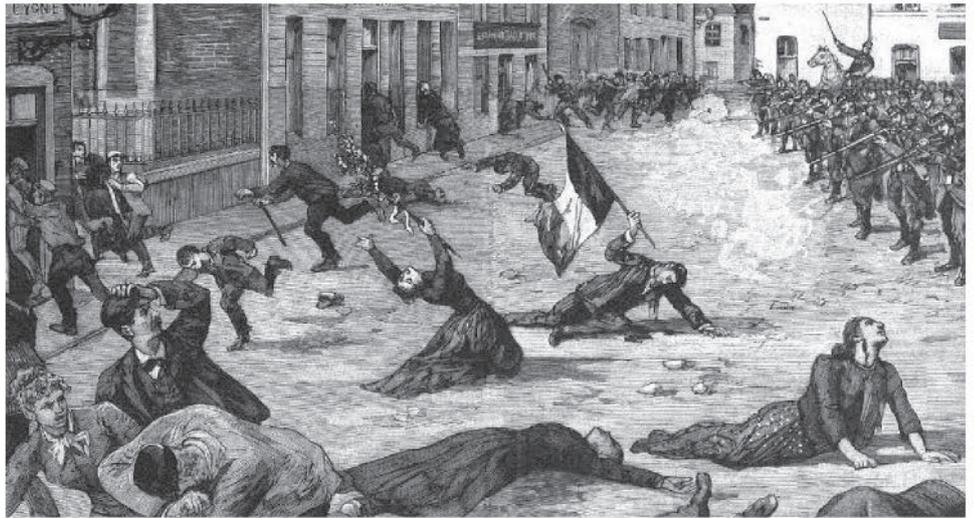
Ne pas être dupe. La parole officielle renseigne bien sûr sur la position officielle, c'est son rôle. Celle-ci n'est pas nécessairement prise pour le bien de l'humanité, mais le plus souvent, pour le bien de quelques uns. Toujours les mêmes. Et il est difficile, j'en conviens, de savoir ce qui se tricote réellement avec tout ça, si ce n'est, pour l'instant, que tout est fait pour maintenir l'hégémonie du camp « occidental », c'est-à-dire lié à la mondialisation économique qui arrange les Etats-Unis en particulier, dont l'Europe est une aimable et humble servante, et qui détruit peu à peu le vivant, le tissu humain, par l'avidité coutumière et prédatrice de la finance et autres entreprises majeures. C'est cela qu'il s'agirait de bouleverser, mais ça n'en prend pas trop le chemin. Mais une surprise est toujours possible...

St Michel, le 18 octobre 2023

Les retraites, un long chemin chaotique...

En France, le principe de la pension de retraite ne date pas d'hier puisque les premiers à en avoir bénéficié, au temps de Louis XIV et Colbert, furent les marins, suivis par les officiers et les sous-officiers, les personnels de l'Administration Royale, le clergé, etc. Plus tard, sous la Révolution, sera créée la caisse de retraite des fonctionnaires de l'État. En 1831, ce sera au tour d'une caisse pour tous les militaires de carrière.

Après la Révolution de 1848, commenceront à apparaître les premières caisses pour les employés des chemins de fer, les ouvriers des mines, des arsenaux et de l'armement. Ces droits seront souvent arrachés de haute lutte au prix de manifestations et de grèves.



Parfois cependant, ce sera le résultat d'initiatives patronales répondant à des convictions religieuses¹ ou bien à la volonté de fidéliser la main-d'œuvre. L'organisation sociale philanthropique mise en place par J-B Godin pour le personnel de sa fonderie est exemplaire dans ce domaine (Familistère de Guise²). Ensuite, ce seront des sociétés mutuelles qui verront le jour, aboutissant en 1902 à la création de la Mutualité Française.

La ROP, Retraite Ouvrière et Paysanne est mise en place en 1910 sur la base du volontariat, malgré l'opposition de la CGT qui considère que c'est la « retraite des morts » puisqu'à l'époque peu de gens atteignaient l'âge de 65 ans. Une bonne partie du patronat s'opposera aussi au projet au nom des « charges financières inacceptables » et de « l'encouragement à la paresse ».

1 Comportement défini comme « paternaliste » ou même « utopiste » : Dollfus (textile), Michelin (caoutchouc), Menier (chocolaterie) Cognacq-Jay (La Samaritaine), etc.

2 <https://www.familistere.com/> Ci-dessous, extrait d'un discours de J-B. Godin, en 1880.

" Il m'a toujours semblé que, dès qu'on pourrait organiser quelque chose au profit des ouvriers, la première des réformes devait consister à améliorer leur position, à assurer leur lendemain et celui de leur famille avant même de songer à leur accorder une participation directe dans les bénéfices. J'ai toujours cru que le premier pas à faire dans cette voie devait être d'assurer l'ouvrier contre le dénuement en cas de maladie, de besoin, d'accidents entraînant incapacité de travail, de vieillesse enfin d'assurer l'ouvrier et sa famille contre la misère."

Des retraites avant la lettre, dans la campagne ardéchoise.

Avant la mise en place de la MSA, quand les paysans nés à la fin du XIX siècle n'avaient pas cotisé pour la ROP (Retraite ouvrière et paysanne) ou ne s'étaient pas constitué un pécule, c'étaient les descendants actifs qui assuraient directement le service de pension auprès d'eux sous forme de solidarité à l'intérieur de la famille. Soit ils gardaient sous leur toit leurs parents qui, en contrepartie, aidaient pour tresser des paniers, trier les châtaignes, garder les troupeaux, etc., soit ils leur assuraient une rente en cas de décohabitation, comme le montre cet extrait d'acte signé chez le notaire des Ollières dans les années 1930. Ils devaient alors *"laisser libre accès aux produits de la ferme"* et *"s'engager à leur fournir du bois pour leur chauffage personnel, un demi-litre de lait par jour, une demi-livre de beurre par semaine, un quart de porc, deux hectos de vin, cent kilos de pommes de terre et dix litres d'huile de chou par année, cent vingt œufs et dix kilos de fromage par an"*.

Après la Seconde Guerre Mondiale, avec la prospérité des Trente Glorieuses et la mise en place de l'État Providence, ces pratiques intrafamiliales avaient perdu le rôle qu'elles jouaient précédemment car les jeunes générations avaient les moyens d'aspirer à davantage d'indépendance mais les difficultés actuelles semblent les avoir remises en vigueur, souvent par nécessité : ainsi nombreux sont les grands-parents qui gardent aujourd'hui leurs petits-enfants et nombreux sont les enfants qui doivent aider leurs parents retirés en EHPAD.

Ce système par capitalisation³ sera pénalisé par la dévalorisation du franc, à cause de la guerre de 14-18. D'autre part, les cotisations n'étant plus versées par les cheminots et les mineurs envoyés aux combats, ceci entraînera la faillite de leurs caisses respectives.

La victoire de 1918 ayant entraîné le retour des départements d'Alsace-Lorraine, qui bénéficiaient déjà d'un système instauré par Bismarck⁴, la France décidera de suivre cet exemple qu'elle mettra en place à partir de 1930. Toutefois la solidité du système sera remise en cause en raison de la baisse démographique et de la crise de 1929. Après la défaite de 1940, le régime de Vichy étudiera la possibilité de remplacer la capitalisation par la répartition, où les actifs ne cotiseraient pas pour leurs propres retraites mais pour la génération ayant déjà atteint 65 ans.

« L'ambition est d'assurer le bien-être de tous, de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire... Ce que la Sécurité Sociale donne aux travailleurs et à leur famille ne résulte pas de la compassion ou de la charité, elle est un droit profond de la nature humaine. Elle sera, nous en sommes sûrs, d'une portée considérable à long terme ».



Ambroise Croizat
(1901 - 1951)
Metallurgiste CGT
Ministre Communiste du
Travail et de la Sécurité
Sociale (1945 - 1947)

Finalement, à la Libération, c'est le projet du Conseil National de la Résistance qui sera mis en place dans le cadre de la Sécurité Sociale nouvellement créée. A côté du Régime Général, d'autres caisses verront le jour par catégories professionnelles : SNCF, EDF, etc., certaines faisant cotiser davantage pour en bénéficier plus tôt, à 60 ans ou 55 ans et même avant⁵. Le système de retraite par répartition sera viable en raison du très grand nombre de cotisants par rapport au faible nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, il faut savoir que les montants des retraites sont assez bas. Alors seront créées les caisses complémentaires, d'abord pour les cadres puis pour tous les salariés.

En 1953, un projet de regroupement des différents systèmes se heurtera à des grèves. En 1956, est instaurée la vignette automobile⁶ afin de financer le Fonds National de Solidarité, destiné à venir en aide aux retraités les plus modestes. A partir de 1971 on passera de 120 trimestres de cotisation à 150 (= 37,5 années). En 1982, la promesse de Mitterrand de passer à 60 ans sera réalisée. Il faut reconnaître que cette avancée sociale ne sera que justice pour bon nombre d'ouvrières, d'ouvriers, de paysannes et de paysans qui s'étaient employés sans compter pour remonter le pays, ruiné après 1945 et qui étaient bien usés par des métiers pénibles exercés dans des conditions très dures. Toutefois, la mesure soulèvera des questions sur son financement, même dans certains syndicats, considérant que cela réduirait d'autant les recettes et accroîtrait les dépenses car les plus de 60 ans ne cotiseraient plus et percevraient une pension.

3 Les organismes placent les cotisations (bourse, immobilier) en vue de constituer un capital dont les intérêts ou les bénéfices serviront à payer les pensions.

4 Bismarck avait été davantage poussé par la menace socialiste que par la philanthropie.

5 Ainsi les roulants de la SNCF partiront à 50 ans, compte tenu des conditions de travail difficiles sur les locomotives à charbon. Toutefois, leurs conditions s'amélioreront nettement avec l'électricité et le diesel, ne justifiant plus un arrêt si précoce.

6 Supprimée en 2001 par Fabius, Ministre des Finances du gouvernement Jospin.

A partir de 1993, Balladur allongera le nombre de trimestres de cotisation, en 1995 Juppé tentera en vain de mettre en place des fonds de pension⁷. En 1999 Jospin créera un fonds de réserve. Ensuite c'est Fillon qui portera à 40 ans de cotisations et introduira la décote. Dans les années suivantes, les régimes spéciaux seront progressivement supprimés, on allongera encore la durée de cotisations et on augmentera les taux, aucun gouvernement ne souhaitant taxer les revenus financiers et spéculatifs pour alimenter les caisses. En 2020, le projet de retraite universelle par points proposé par Delevoye sera abandonné. Enfin, en 2023, s'appuyant sur le fait que l'espérance de vie a grimpé de 20 ans depuis les années 1950, le gouvernement Borne décide de passer à 42 années de cotisations. La réforme prévoit aussi la suppression des derniers régimes spéciaux, sauf celui des Sénateurs (!). Selon les estimations du COR (Conseil d'Orientation des Retraites), avec la progression du nombre de bénéficiaires, le déficit atteindrait 20 milliards en 2030, chiffres contestés par différentes organisations politiques et syndicales qui affirment que les comptes devraient retrouver leur équilibre dans les prochaines années.



Notre retraite par répartition, malgré tous les griefs qui lui sont faits, est certainement un bon système, comparé aux autres systèmes européens où l'âge moyen de départ tourne autour de 65 ans et même 67. De plus, dans beaucoup de pays les retraites

fonctionnent par capitalisation : l'argent des cotisations est placé dans l'immobilier ou à la bourse, favorisant (parfois/souvent ?) les investissements spéculatifs, néfastes pour l'économie⁸ et pour l'emploi.

En créant la CSG en 1990, Michel Rocard avait décidé de faire contribuer tous les revenus (financiers, boursiers, immobiliers, etc.) au financement de la Sécurité Sociale et plus seulement les salaires, ce qui était une mesure d'équité. Pourquoi ne pas le faire pour financer les retraites ? Les opposants diront que la CSG, au taux de 1,1 % à sa création, était acceptable, mais, qu'ensuite elle n'a pas cessé d'augmenter, réduisant d'autant les revenus. Certains considèrent même qu'elle constitue une des causes de la cherté des loyers et du faible rendement des assurances-vie à qui les épargnants confient leurs économies en prévision de leurs vieux jours. Alors, serait-il supportable d'amputer à nouveau les bas revenus de 5 ou 10 % pour financer les retraites ? Faire contribuer les ultra-riches serait bien sûr une alternative, qui est cependant loin de faire l'unanimité dans la classe politique. Une autre solution : augmenter les salaires, donc les cotisations, ce qui n'est pas du goût du MEDEF. Enfin, voici une issue qui semble recueillir pas mal de suffrages : réindustrialiser le pays afin de créer des emplois, élargir ainsi la base de cotisants et remettre les comptes dans le vert ! Vaste programme !!!

Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent chaque gouvernement a fait sa réforme sans jamais apporter une réponse définitive ; qu'en sera-t-il de cette dernière ? Est-il imaginable que les nouvelles règles soient remises en cause à l'avenir, comme l'espèrent les opposants ? That is the question !

Enfin, au risque de me trouver en désaccord avec quelques lectrices ou lecteurs, je ne peux pas conclure cet article sans m'interroger sur le choix très discutable de retraités qui ont décidé d'aller vivre à l'étranger, s'exonérant ainsi de la CSG et d'autres taxes. Ils seraient un million à avoir fait leurs valises et à tourner carrément le dos à l'esprit de solidarité intergénérationnelle, fondement de notre système de retraite⁹ ! C'est pourquoi je ne serais pas choqué que le gouvernement contraigne un jour ces gens-là, grands bénéficiaires de la répartition, à dépenser au moins une partie de leur pension dans leur mère-patrie (par exemple un semestre par an ?). Réinjecter ces revenus dans l'économie nationale serait un juste renvoi d'ascenseur envers des générations actives qui bossent dur et qui cotisent chaque mois afin de permettre à leurs compatriotes plus âgés de couler une retraite paisible !

En attendant des jours que j'espère meilleurs, passez un bel hiver et, si vous vous ennuyez, je vous signale ci-dessous deux livres capables d'occuper vos soirées¹⁰.



Le trouble-fête

7 Si les placements sont bons, la pension le sera aussi, en revanche, si les rendements sont médiocres ou mauvais, ...

8 C'est le cas de certains fonds de pensions américains qui deviennent actionnaires principaux d'entreprises et n'hésitent pas à pousser aux réductions d'effectifs afin d'augmenter la rentabilité sans se préoccuper de la casse sociale.

9 Dans certains pays comme le Portugal, ils sont même devenus « persona non grata ». A Lisbonne, leur afflux a fait flamber les prix de l'immobilier et les jeunes locaux ne trouvent plus à se loger.

10 Morts avant la retraite » (Les Arènes), dirigé par le journaliste Rachid Laïreche, et « L'Hécatombe invisible » (Seuil), de Matthieu Lépine.

“Celle-ci enfin ! Os de mes os,
chair de ma chair.” Gn 2, 23

“Mon bien aimé est pour moi
et moi pour lui.” (Ct 2, 16)

Un chant d’amour

“Le plus beau de tous les chants”, c’est ainsi que s’intitule, d’autorité, ce livre de la Bible, sous l’appellation bien connue de “Cantique des cantiques”, selon la formule superlative hébraïque qui tient lieu de nos “super” et nos “hyper”. Son langage totalement profane entre deux amoureux peut se lire comme l’expression codée d’un érotisme provoquant ou comme une allégorie de l’amour divin. Son insertion dans la Bible n’empêche l’une ou l’autre interprétation ou n’exprime même tout simplement l’amour entre l’homme et la femme.

On n’a jamais fini de relire le texte hébreu, surtout quand il s’agit d’affiner le portrait de la femme présenté dans La Chabriole précédente. Y aurait-il un abyme entre l’Ève muette que nous avons laissée et la bien-aimée du Cantique qui chante : « Qu’il me baise des baisers de sa bouche » ? Il nous faut donc revenir sur ce que la Bible nous dit vraiment, dès l’origine, de la nature de la femme. On a eu vite fait d’accuser ses auteurs de machistes ! C’est ce qui arrive quand on lit les textes avec des a-priori. Péguy l’avait bien remarqué quand il écrivait (je cite de mémoire) : « Il n’y a rien de pire qu’une idée fausse, si ce n’est une idée toute faite ». Le recours au texte (hébreu) s’impose donc. Mes guides, cette fois, seront Paul Beauchamp et Hélène de Saint Aubert (cf bibliographie).

Sortir l’humain de sa solitude

Dans le premier récit de la création, chaque élément qui venait au jour était salué d’un “*tov*” (c’est bon !) mais quand ce fut l’apparition de l’humain, remarquez-le, point de “*tov*” ! Dieu même s’en aperçut : « Que l’humain soit seul, ce n’est pas “*tov*”. » Exister, c’est déjà bien, mais pour que ce soit vraiment bon, la relation est nécessaire. Mais Dieu n’a pas l’intention de tout faire. Puisqu’il s’agit de son propre avenir, l’humain est invité à manifester son désir et se choisir une aide (“*ezer*”) qui lui soit comme son vis-à-vis (“*kenègdo*”) c’est-à-dire assorti, ajusté. Mais toute la faune peut défiler devant lui : à chaque nom qu’il donne il doit ajouter un non. Ce n’est pas dans une relation avec l’animal qu’il peut se rapprocher de sa ressemblance divine. L’humain voit comment les animaux copulent. Il faudra trouver autre chose, un véritable vis-à-vis pour faire l’amour et pour le dire.

L’avènement de la femme révèle l’homme

Cet humain primitif qui ne voit pas de “vis-à-vis” dans le monde animal a été façonné (“*yaçar*”) par Dieu. C’est donc à partir de là qu’une opération nouvelle va être nécessaire, d’où un autre verbe : bâtir (“*banah*”) : c’est à partir d’un côté de l’humain que le Créateur va bâtir la femme (“*isha*”) et que, du coup, l’homme (“*ish*”) apparaîtra. Tous deux ont même nature : l’*adamah* (la terre), leur parité est foncière. Mais c’est par le “bâti” de la femme (“*isha*”) que l’homme (“*ish*”) surgit. Des deux faces de l’humain émergent l’homme et la femme, égaux mais différents. Du coup, voilà positionnés à égalité homme et femme, chacun étant le côté de l’autre. « Le premier homme trouve la femme devant lui et à côté de lui, comme son autre côté, comme un être solidement édifié, dont il a besoin pour être homme et humain ». L’humain asexué (“*levaddo*” pour lui seul) plongé dans la torpeur (“*tardema*”) restera totalement dans « la nescience du commencement », comme le dit si bien Paul Beauchamp, mais il se réveille homme et femme, dont la sexuation révèle l’apogée de la création. Et comme notre texte précise bien que la plaie de l’humain a été refermée, son avenir n’est pas dans la fusion amoureuse qui ne serait qu’un retour en arrière mais dans une relation à construire.

La lecture attentive de Genèse 2 établit la parité fondamentale de l’origine adamique (“*adamah* la terre”) de l’homme (“*ish*”) et de la femme (“*isha*”) mais aussi leur différence par la sexuation. D’où le cri de joie : « Celle-ci (“*zot*” répété trois fois) cette-fois est l’os de mes os, chair de ma chair ». Les grammairiens auront beau tiquer : *isha* n’est pas le féminin de *ish* mais de ‘*enosh*, l’homophonie et l’étymologie populaire l’emporteront. Laissons maintenant notre Cantique des cantiques chanter la joie que l’homme et la femme se donnent l’un à l’autre dans ce qu’ils ont de commun et de différent !

Des mots qui chantent

Revenons-en à notre titre : Un chant d'amour. Notre texte est l'amour jaillissant en paroles. La mort récente de Jane Birkin permet d'évoquer son chant à deux voix avec Serge Gainsbourg. Mais notre Cantique a d'autres atouts que le « Je t'aime moi non plus » !

Si on se souvient que l'homme et la femme ont été chassés du Paradis terrestre, le milieu dans lequel évoluent les amants du Cantique baigne dans un Éden bien plus riche que celui du paradis perdu. Autour d'eux, on distingue au loin *les torrents du Liban, la montagne de Galaad, l'Hermon dont les roches offrent des creux et des cachettes*. Les éléments sous leurs aspects les plus agréables créent le décor à un amour qui ne souffrirait d'aucune imperfection : *soleil et lune, le vent, la rosée*, même les *vents du nord comme du sud* n'ont rien de violent ou desséchant. Les produits de la terre ne sont pas sortis d'une terre ingrate travaillée à la sueur du front mais *l'hiver est fini, la pluie a cessé*, ce ne sont que *roses du Sharon, lys des vallées, pommes et raisins* dont on fait des *gâteaux, les figues en fleur donnent une odeur...* Bref, nous jouissons d'un *jardin verdoyant, d'un verger de grenadiers aux fruits merveilleux, le miel, le vin et le lait* invitent à *boire jusqu'à l'ivresse*. *Gazelles, biches des champs, colombes, faons, chèvres noires, petit chevreuil, lions, léopards, corbeaux...* sont conviés à la fête pour rehausser la beauté de la *plus belle femme des femmes*.

Dans ce monde le minéral et le végétal forment un décor de rêve à un couple d'amants entourés eux-mêmes d'un cortège de *filles de Jérusalem, de jeunes filles* qui jouent le rôle de chœur. Mais eux, qui sont-ils ?

La Bien-aimée et Mon amour

Les protagonistes du Cantique n'ont pas de nom propre, tout en étant uniques l'un pour l'autre. Lui, c'est « *Mon amour* » *éclatant et vermeil, sa tête en or fin, ses boucles palme noir corbeau, ses yeux presque des colombes, ses lèvres ô des lys... son ventre un bloc d'ivoire, ses jambes colonnes d'albâtre...* Tout en lui est précieux, celui-là est mon amour déclare la Bien-aimée aux filles de Jérusalem. Et Mon amour *troublé par ses yeux,*

lève les siens pour dépeindre sa Bien-aimée, ne négligeant aucun détail : *Que tes pieds sont beaux, contour des cuisses comme un collier, ton nombril une pleine coupe, ô ton ventre une brassée de blé entouré de lys, tes deux seins seraient deux faons jumeaux d'une gazelle ou des grappes de vigne ou de palmier auxquelles s'accrocher, puis le cou, les yeux, le nez, la tête, les boucles* n'ont d'autre effet que d'avouer *Moi à mon amour et pour moi son désir* (teshuqa) terme qui n'est employé dans la Bible que pour signifier le désir que la femme éprouve pour l'homme. Mais ici, tout se passe paisiblement en dehors de toute maîtrise de l'un sur l'autre. Qu'on ne se trompe pas : la si belle Bien-aimée n'a rien de mièvre : *Elle brille comme le soleil, terrible comme les drapeaux en bataille*. On la verrait bien illustrée par le tableau de Delacroix : La liberté guidant le peuple !

Un autre élément de ce Cantique, si caractéristique de l'amour c'est le chassé-croisé de la rupture, de la perte, de la recherche, des retrouvailles : *Je vais chercher celui que j'aime moi. Je l'ai cherché, je ne l'ai pas trouvé... Celui que j'aime moi, je le tiens, je ne le lâcherai plus.*

Nous n'avons fait que survoler ce magnifique chant d'amour. On a pu s'étonner que ce texte, centré sur les mouvements de l'amour, ait été retenu comme inspiré, mais les chrétiens comme les juifs l'ont maintenu. En bonne exégèse, le sens caché possible ne permet jamais d'éliminer la réalité du mot dans sa littéralité. Le Cantique des cantiques comme Genèse 2 nous ont offert une vision joyeuse du couple homme-femme dans leur parfaite complémentarité et parité, et qu'avant même de transmettre la vie, l'exercice de leur sexualité était le gage de leur bonheur parce qu'il correspond à leur être même.

Pierre Duhaméau

Bibliographie

La Bible. Le Cantique des cantiques.

Anne-Marie Pelletier. Cahiers Évangile n° 85. Le Cantique des Cantiques

Hélène de Saint Aubert. Sexuation, parité et nuptialité dans le second livre de la Création. Genèse 2 (On peut avoir accès à la présentation de son livre, sur Internet, sur le site à son nom, émission du 9 mars 2023).

Paul Beauchamp. L'un et l'autre Testament. 2

Iconographie (Marc Chagal)



Automne 2005
LA CHABRIOLE il y a 18 ans
Extraits choisis par Philippe Chareyron

La photo de la couverture nous rappelle que le 30^{ème} festival de la Chabriole (avec 2 soirées de concerts) avait été un succès, l'animation du dimanche était le survol du village en ballon.

J'ai trouvé intéressant de présenter le témoignage de festivaliers qui auraient pu être le même en 2023 ce qui explique très probablement notre longévité.

Après le livre de Jacquié Comboroure que le FJEP a réédité, voici Etienne Juston qui nous indiquait la sortie d'un livre où l'on peut trouver des infos sur St Michel et St Maurice au 15^{ème} siècle.



20 Juillet : De la part d'Elodie et Jacques – Les Lorrains de Lyon

Samedi, C'est par une petite route sinueuse qui offre un superbe panorama que nous arrivons à St Michel de Chabrilanoux. Là, on pose sa voiture dans un champ et, avant même d'être installés, on se sent déjà en famille. Une bière bien fraîche et des sourires à gogo pour se mettre dans les meilleures conditions... On a même du mal à s'extirper du bar pour monter notre tente. Il va pourtant falloir !!!

Début de soirée, depuis le bistrot du village, on entend les concerts s'enflammer. On se précipite et on danse, pris dans le flot de joie et de bonne humeur. La buvette coule sans fin dans une ambiance très amicale. On apprécie les tarifs modérés et la présence sympathique des bénévoles.

Côté musique, un bon bain de foule, des riffs et des paroles à consommer sans modération.

On se croirait en vacances...

Fin des concerts, on reste en bonne compagnie, on discute, on chante, on se fait plaisir !

Le lendemain matin, on se réveille et on n'a qu'une idée en tête, c'est d'y retourner. On se rend au village, on se rafraîchit un peu le visage à la fontaine et l'esprit, au stand buvette du coin. On y retrouve les visages de la veille avec grand plaisir. Une petite restauration maison pour nous requinquer avec un cuistot bien souriant.

Domage, il faut songer à repartir car demain, c'est lundi. Encore un petit tour dans le village, des petits jeux, installés pour l'occasion dans le village nous séduisent et tout cela, au son d'une fanfare qui nous fait guincher.

Ca y est, c'est le départ. Mais une chose est sûre, c'est que nous serons présents l'année prochaine !

Bien le bonjour à Jean Louis et tous ses habitants !

SAINT MICHEL ET ST MAURICE

AU 15^{ème} SIECLE

La parution récente de l'ouvrage de Robert VALLADIER-CHANTE sur Haut-Vivaraïs et Boutières au 15^{ème} siècle offre un tableau très instructif de nos communautés locales à la fin de la guerre de Cent Ans. Les fondements en sont les ESTIMES de 1464, enquête générale à l'initiative du roi Louis XI; Moment difficile où la campagne française émerge à peine des suites des trois fléaux qui l'ont accablée : la guerre, la peste et souvent la famine. Le roi a besoin de ressources fiscales, telles la taille, impôt direct et permanent sur les biens. Mais en premier lieu, il lui faut une connaissance correcte de la réalité économique des campagnes françaises.

C'est une chance, un privilège que le Vivaraïs ait été le seul pays languedocien à avoir conservé une partie notable de cette enquête. Les "ESTIMES" peuvent être considérées comme l'embryon d'un recensement agricole et artisanal à l'aube des temps modernes.

Toutes les paroisses, aïeules de nos communes actuelles ne figurent pas dans les ESTIMES de 1464 soit qu'il s'agisse de villes-franches, soit d'une cour baillagère comme BOUCIEU le ROL. Malgré tout, ne soyons pas trop déçus si nous ne trouvons pas dans cet ouvrage notre patronyme parmi les cinq mille cités ou notre village d'origine parmi les cent onze énumérés.

Dans ce classement, SAINT MAURICE relève du Haut-Vivaraïs et ST MICHEL des Boutières. Leur notice nous donne pour chacune la liste des tenanciers dans l'ordre décroissant des patrimoines, leur fortune éventuellement majorée par les enquêteurs, leur fortune initiale estimée, le montant du possesseur immobilier, celui du mobilier et du cheptel avec le pourcentage de ce dernier dans l'ensemble. Enfin, bien sûr, le montant de la taille correspondante.

Un tableau général récapitule pour chaque paroisse le total des renseignements ainsi recueillis. Les monnaies de comptes sont : la livre tournois, le sol et le denier. Le patrimoine immobilier est formellement propriété d'un seigneur mais géré par un tenancier relativement stable grâce à un régime d'emphytéose (baux de 99 ans). Par contre, le cheptel est bien privatif et ne paie pas de cens seigneurial.

Sans entrer dans des investigations très poussées, le

rapprochement des renseignements consignés sur SAINT MICHEL et sur SAINT MAURICE, le nombre des assujettis à la taille (29 et 23), leurs possesseurs respectifs (1281 et 920 livres) traduisent déjà assez bien l'importance relative de ces deux collectivités limitrophes. Un détail cependant mérite d'être souligné : le faible pourcentage du mobilier et du cheptel à ST MAURICE dans la masse de la fortune estimée (17 % à St Maurice contre 34 % à St Michel). Est-ce à dire que St Maurice avait peu de prairies - donc peu de cheptel - le sol étant prioritairement affecté aux cultures viagères ? Quant au taux de la taille, il ressort à 1,3 % à St Michel et à 1,5 % à St Maurice.

Sur un plan plus général, il est intéressant de constater combien de patronymes des tenanciers à l'époque de Jeanne d'Arc ont résisté au temps par delà les transformations du bas latin et les fantaisies de l'orthographe : tels CHASTANHARET, CHAMPELOVIER, PRALY, RAY. Beaucoup de lieux-dits de nos deux communes voisines procèdent de patronymes en usage au quinzième siècle. Dans la lente constitution de noms de famille, le prénom et la désignation du lieu d'habitation interviennent pour une large part. BONET, BRAVAY, SALHENC, de VAL, COMBIER, TRIBUOULX, de RIAS, CHASTELAY sont des noms susceptibles d'illustrer à la fois ce transfert et cette continuité.

Par ailleurs, les noms de lieux font de l'Ardèche (avec la Bretagne si la langue gaélique est prise en considération) une région où les hagiotoponymes (noms de lieux dédiés aux saints) sont les plus représentés au niveau des paroisses et des communes.

En conclusion, cet ouvrage sur les paroisses et la vie rurale il y a 540 ans constitue une documentation de tout premier ordre, une référence essentielle à l'échelle des collectivités locales actuelles, une aide précieuse pour la rédaction de certaines monographies. Avec les compoix (sortes de matrices cadastrales décrivant de terroir sous l'Ancien Régime) il permet de mieux cerner le labeur de nos devanciers des siècles passés et la succession des générations au service des mêmes terres.

Etienne JUSTON

-Combiér-

07190 ST MAURICE EN CHALENCON

CALENDRIER des FESTIVITES

Vendredi 8 Décembre

19 H

Grosse Soirée

MALOYA

Organisée par La Brasserie
La Main Au Fût



TKaniki (Lyon) invite Willy Philéas (Réunion)

Salle Communale d'Alliandre
07190 St Maurice en Chalencon

Entrée 8 €

Buvette + Restauration sur Place

Ne pas se gêner sur la voie publique

♥ Samedi 25 novembre :
soirée **TARTIFÊTE**
organisée
par l'Amicale Laïque

♥ Vendredi 8 décembre :
Soirée MALOYA
organisée par
La Main au Fût
à **Alliandre**

L'AMICALE LAIQUE DE L'ÉCOLE
présente

Samedi 25 Novembre

TARTIFÊTE

Tartiflette / Salade /
Verre de vin
12€
à partir de
19h30

Soirée
dansante
à partir
de 21h

Salle polyvalente de Saint Michel
de Chabrillanoux
A partir de 19h

réservation conseillée par
message au 06.81.54.86.39

Samedi 16 décembre

Arbre de Noël

A partir de 17h

Spectacle

« **Il était une fée** »
à **17h30**

**Salle polyvalente
de St Michel**

ABRACADABRA !
Elle arrive ! Elle est là !
Prête à réaliser TOUS
vos souhaits !
Et oui !

Vendredi 12 janvier

20h30

**Vidéo projection
de**

Claude FOUGEIROL

**Salle polyvalente
de St Michel**

♥ **Noïts de la lecture à la Bibliothèque**

Du 18 au 21 janvier 2024

♥ **3 février et 23 mars :**

ENTRÉE, PLAT, DUSSERRE #3 & #4



Après deux soirées musicales et le festival
No Futurlututu #1, B.R.A.M. vous invite à
prendre vos stylos et à noter le 3 février et le
23 mars 2024 dans vos agendas, pour encore
deux événements pleins de musique, de
bonne nourriture, de bières et de vin chaud.
♻️ Ambiance brasero garantie ♻️
Plus d'informations à suivre !

À bientôt au 80 chemin de Dusserre,
B.R.A.M.



BELLE

FIN

D'ANNEE



Chabriole - 15/16 juillet



©David Bonnet



Festival Chabri'Ouf - 20/21 octobre

